



ESTUAIRE ET SILLON

2021

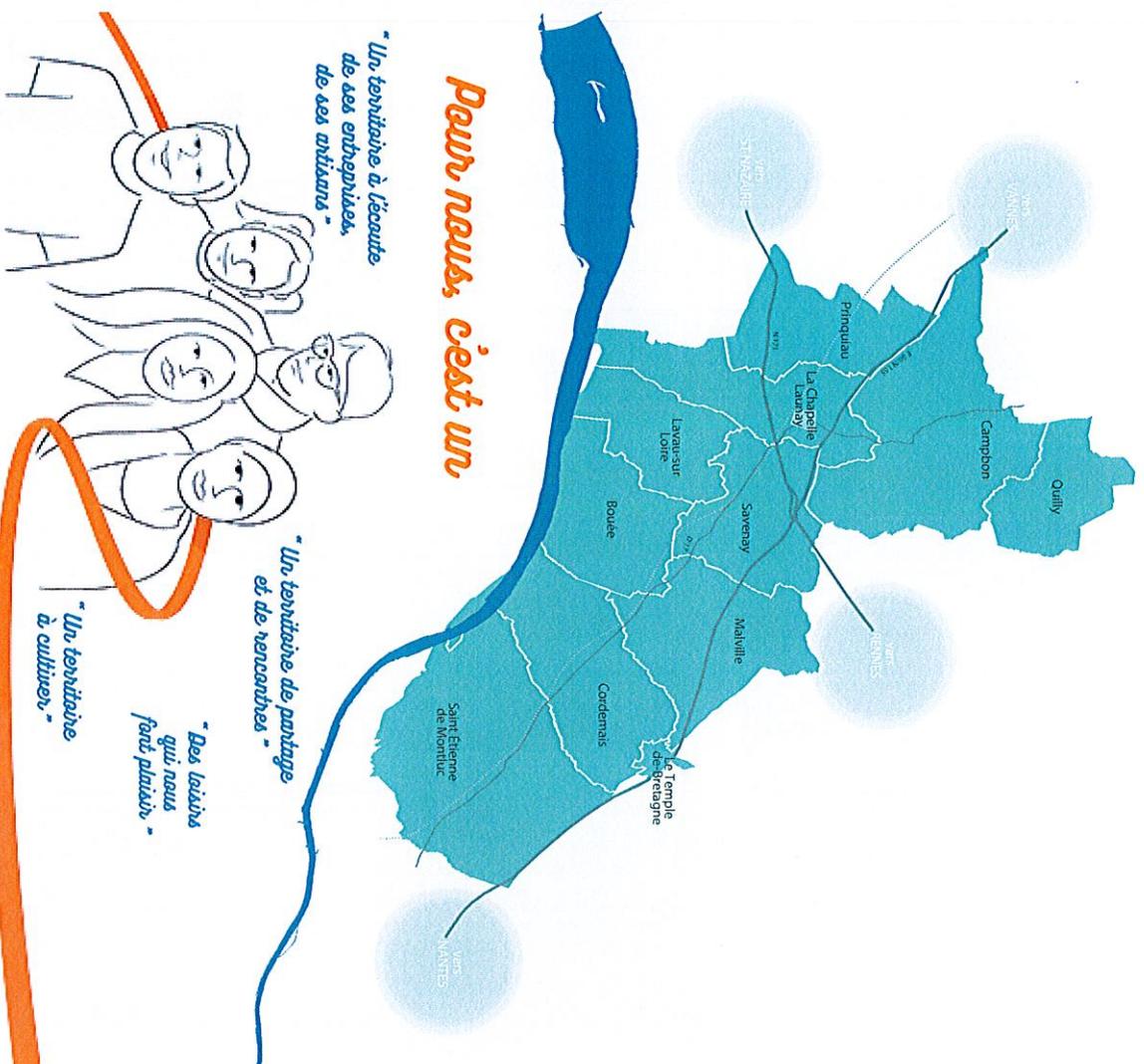
Rapport d'activité



Le Président
Emy NICOLEAU



LE TERRITOIRE D'ESTUAIRE ET SILLON



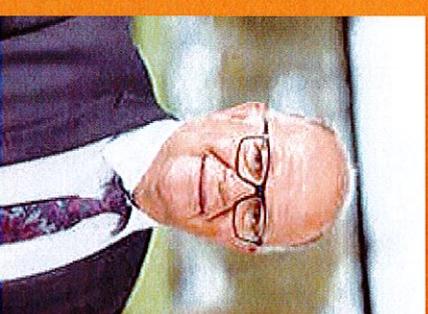
Chaque année, la présente publication est l'occasion de rendre compte de l'activité de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon sur son territoire. C'est donc avec plaisir que je vous invite à la découvrir.

Cette restitution synthétique permet à chacun de mesurer la richesse et la diversité des actions conduites dans chaque domaine de compétence, aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire.

2021 restera toutefois une année inédite en raison de la crise sanitaire économique, sociale et a nécessité une adaptation permanente de nos organisations. C'est en 2021 qu'il a été signé le Pacte de Gouvernance qui vise à organiser les relations entre les communes et l'intercommunalité.

À chacune et à chacun, je souhaite une bonne lecture.

MOT DU PRÉSIDENT



Rémy NICOLEAU
Président

01

LA PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE

Le territoire et ses compétences	6
L'assemblée intercommunale	7
Le projet de territoire	8
Le pacte de gouvernance	9

02

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

L'urbanisme	12
L'habitat	14
L'opération " rue Mme JAN " à Savenay	15
Le Système d'Information Géographique (SIG)	16
La Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA)	17
Les gens du voyage	17
L'eau et milieux aquatiques	18
Les mobilités	20
Les transports scolaires	21

03

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & LE TOURISME

Le développement économique	24
Le tourisme	26

04

L'ENVIRONNEMENT

La gestion des déchets	30
L'assainissement collectif	32
L'assainissement non collectif	34
Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)	36
Le conseil en énergie partagé	38

05

L'EMPLOI - L'INSERTION - LA SOLIDARITÉ

L'espace emploi	42
Le Point Information Jeunesse (PIJ)	44
La solidarité	45

06

L'INFRASTRUCTURE, L'INGÉNIERIE, LES MOYENS TECHNIQUES & ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

L'infrastructure, l'ingénierie et les moyens techniques	48
La piscine du lac	52
Le centre aquatique aquamaris	53

07

LA PETITE ENFANCE

Les multiris accueils	56
Le Relais Petite Enfance (RPE)	58

08

L'ENFANCE /LA JEUNESSE

L'enfance	62
La jeunesse	64

09

LA LECTURE PUBLIQUE

Les médiathèques	68
------------------	----

10

LES FONCTIONS SUPPORTS

La communication	72
Les ressources humaines	74
La commande publique	76
Les politiques contractuelles	77
Les finances	78

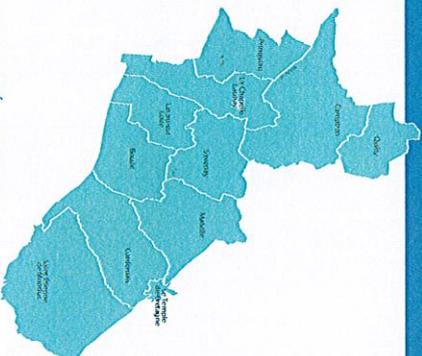


LE TERRITOIRE ET SES COMPÉTENCES

L'ASSEMBLÉE INTERCOMMUNALE

LE TERRITOIRE

Située au cœur du département de Loire-Atlantique, entre Nantes et Saint-Nazaire, Estuaire et Sillon regroupe 11 communes désireuses de mutualiser leurs compétences et fédérer leurs énergies pour mettre en œuvre de grands projets de développement local.



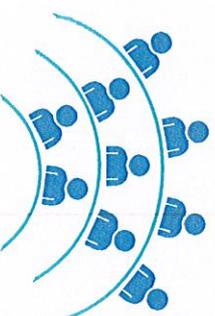
LES COMPÉTENCES

- Le développement économique
- La petite enfance
- L'enfance et la jeunesse
- La lecture publique
- L'emploi - l'insertion et la solidarité
- Les mobilités et les déplacements
- L'aménagement de l'espace - Urbanisme
- L'habitat et le logement
- L'eau et les milieux aquatiques
- Les déchets
- Le tourisme
- Les personnes âgées
- Les équipements sportifs d'intérêt communautaire

LES CHIFFRES CLÉS

- EN 2021
- 11** communes
- 312** km²
- 38 590** habitants
- 36** élus communautaires
- 2 167** entreprises
- 11 611** emplois
- 20** parcs d'activité

La Communauté de Communes Estuaire et Sillon est présidée par Rémy Nicoleau. Élu parmi les conseillers communautaires, le Président est l'organe exécutif de la Communauté de Communes. Il préside le Conseil communautaire et le Bureau communautaire. Il fixe les ordres du jour des conseils et bureaux communautaires et préside les séances.



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il est composé de 36 conseillers communautaires et 3 suppléants.
Il vote le budget et prend les décisions. Il se réunit au moins une fois par mois. Les séances sont ouvertes au public.

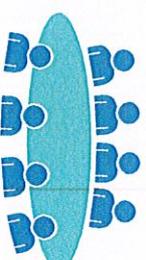
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

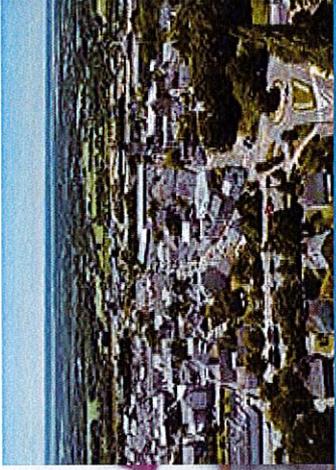
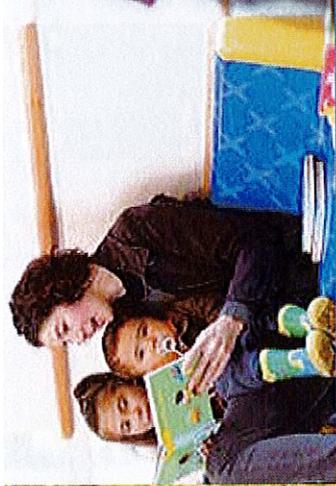
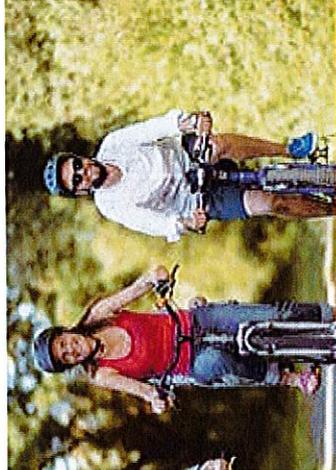
Il est composé du Président et de 10 vice-présidents.
Il met en œuvre les décisions et les orientations prises par le conseil communautaire.
Il se réunit toute les semaines.



LES COMMISSIONS

Les Commissions thématiques, composées de conseillers communautaires et municipaux, échangent et élaborent des propositions qui seront soumises à l'avis du bureau ou au vote du conseil communautaire.





LE PROJET DE TERRITOIRE

ET LE PACTE DE GOUVERNANCE

UNE MISSION ET DES VALEURS COMMUNES

Au lancement du mandat 2020-2026, les onze maires de la Communauté de Communes ont affiché leur souhait commun pour élaborer le premier projet de territoire d'Estuaire et Sillon. A travers une dé-

marche volontariste basée sur des principes de co-construction, Estuaire et Sillon prépare activement son avenir et définit la feuille de route de l'intercommunalité pour les dix prochaines années.

► Deux principes partagés

1. Une mission : créer les conditions favorables aux projets de vie des citoyens

- En étant plus proche de tous les habitants.
- En faisant de notre position géographique et de notre diversité un atout.
- En innovant et en agissant.
- En communiquant à tous de manière transparente.
- En impliquant nos parties prenantes.
- En mobilisant des ressources pour mener des projets communs.

2. Des valeurs communes :

- La force du collectif : une coopération sincère et solidaire au service de toutes et tous.
- À l'écoute de tous pour construire ensemble.
- Rendre l'information lisible et accessible à tous.
- Persévérer pour aller au bout de nos ambitions communautaires.

► Trois visions d'avenir

2022
S'organiser et se structurer ensemble avec les communes et les services

2025
Porter une dynamique de développement maîtrisée et durable

2030
Être reconnu comme un territoire accueillant et singulier au cœur de Nantes / Saint-Nazaire

► Huit grands chantiers de travail

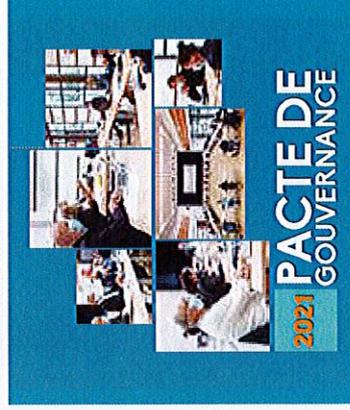
- Orientations politiques
- Concentration/communication
- Administration
- Service à la population
- Aménagement du territoire
- Équipements/infrastructures
- Identité et rayonnement
- Développement économique et Tourisme

LE PACTE DE GOUVERNANCE

Les élus ont également voté le pacte de gouvernance le 30 septembre 2021 après avis favorable des onze conseils municipaux. Ce pacte vise à organiser les relations entre les communes et leur intercommunalité.

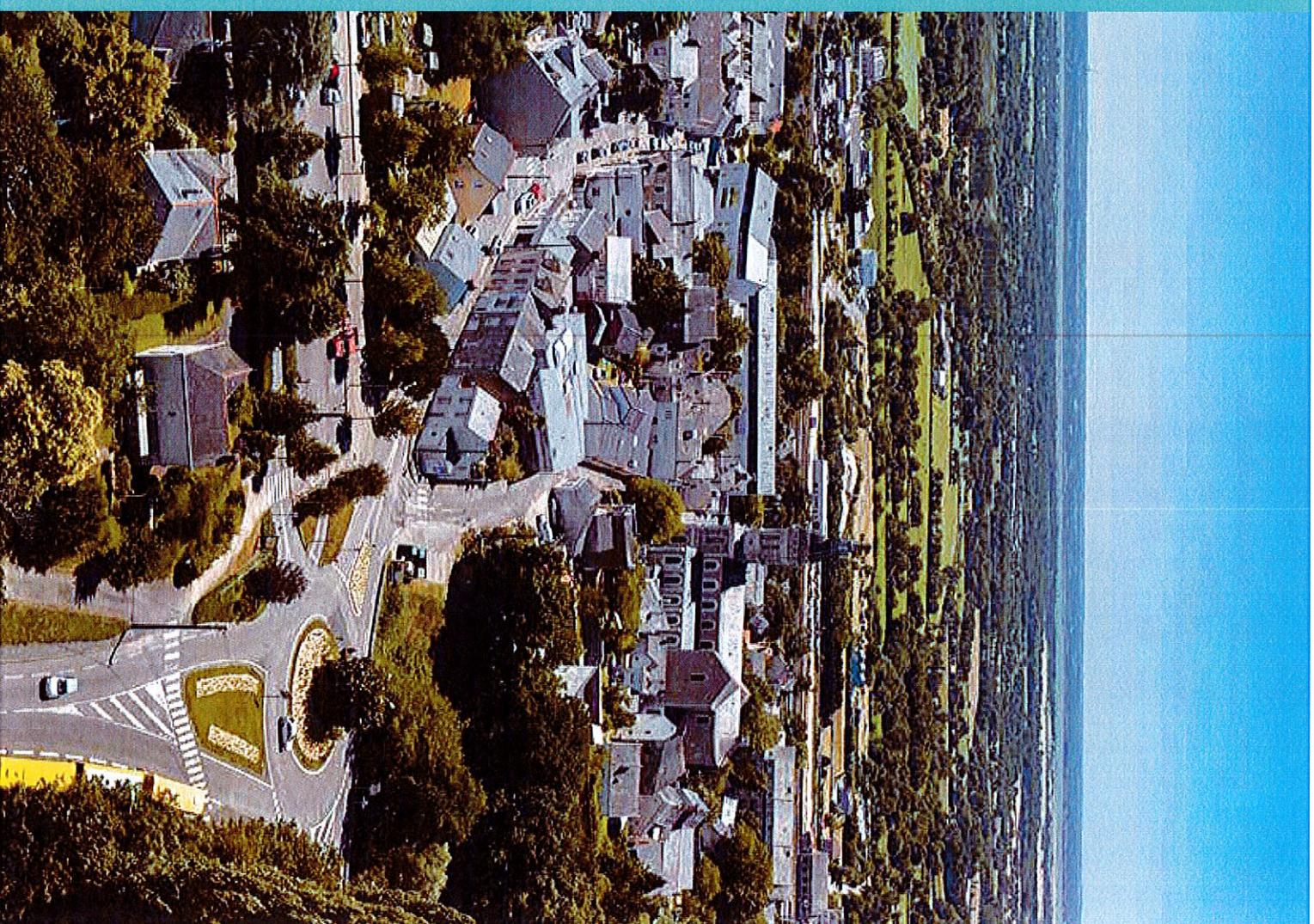
Ce document est le résultat d'une démarche de co-construction conduite par un groupe de travail "Référénts Pacte de gouvernance" pour une meilleure représentation des élus des onze communes du territoire. Les élus se sont attachés à définir ensemble les valeurs, fondements et principes de gouvernance qui les animent,

avant de conclure sur les bonnes pratiques à conforter ou mettre en oeuvre ensemble.



Pour consulter le pacte de gouvernance, rendez-vous sur www.estuaire-sillon.fr

02 L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE



L'URBANISME



Élaboration, révisions et modifications des documents de planification.
Instruction des autorisations du droit des sols.

Les actions majeures

■ Lancement et achèvement des procédures

- Mise en œuvre et approbation de la modification simplifiée n°2 du PLU de Prinquiau.

- Mise en œuvre et approbation de la modification simplifiée n°2 du PLU de Savenay.

■ **Lancement de la modification simplifiée n°2 du PLU partiel** des communes de Cordemais, Le Temple de Bretagne et Saint Étienne de Montluc

■ **Lancement de la modification simplifiée n°5 du PLU** de Malville.

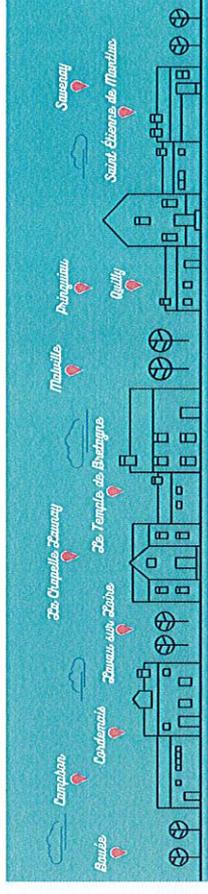
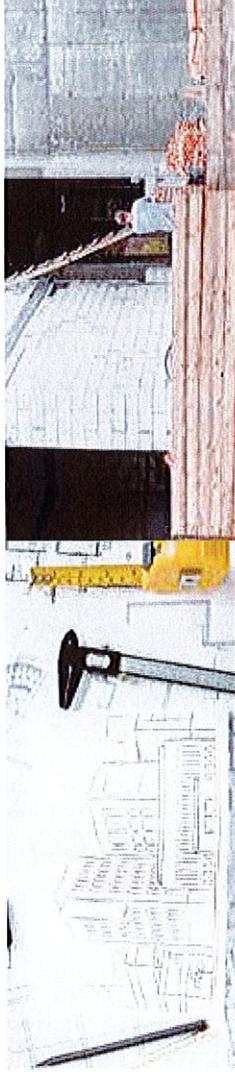
■ **Poursuite des procédures en cours**

- Poursuite de la modification n°1 du PLU partiel des communes de Cordemais, Le Temple de Bretagne et Saint Étienne de Montluc

LES CHIFFRES CLÉS

ADS

1 604 dossiers instruits en 2021 (+ 33 % par rapport à 2020)
641 permis de construire
718 déclarations préalables
189 certificats d'urbanisme
24 permis d'aménager
32 permis de démolir



Les temps forts

ADS

→ **Poursuite du processus de dématérialisation des autorisations d'urbanisme engagé depuis 2019**

- Ouverture à certaines autorisations du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) le 1^{er} février 2021.

→ **Renouveau de la convention** de service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme avec les 11 communes.

Planification

→ **Accompagnement de l'ADDRN (Agence d'Urbanisme de la Région Nazairienne)** pour l'élaboration du PLUi et lancement des études préalables.



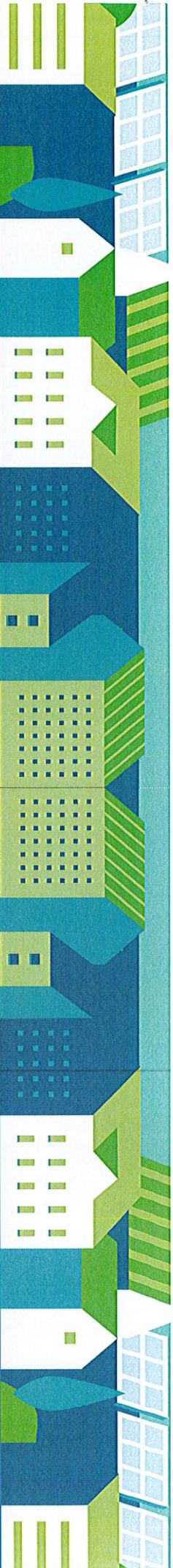
Les perspectives 2022

→ **Lancement de la procédure d'élaboration** du PLU intercommunal à l'échelle du territoire (11 communes) et mise en œuvre de la phase "diagnostic".

→ Engagement d'une procédure de modification simplifiée n°3 du PLU de Savenay.

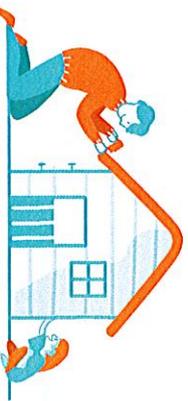
→ **Poursuite de la dématérialisation** avec l'ouverture totale du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme à toutes les autorisations d'urbanisme.

→ **Mise en œuvre du projet** de connexion du GNAU à la Plateforme nationale des autorisations d'urbanisme (PLATAU) permettant les échanges directs avec les services partenaires (État, réseaux...).



L'HABITAT

La politique de l'habitat s'inscrit dans le cadre d'un document stratégique élaboré localement : le Programme Local de l'Habitat (PLH) adopté en 2019 pour Estuaire et Sillon. Il inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parcs publics et privés, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques.



Les actions majeures

- **Lancement d'un nouveau PIG** Programme d'Intérêt Général (PIG) pour accompagner techniquement et financièrement les ménages les plus modestes dans la rénovation énergétique de leur logement.

- **Mise en œuvre du soutien à l'association les Eaux vives** pour la création d'un logement dédié aux femmes victimes de violences.
- **Décision de créer un guichet unique** pour conseiller les ménages sur l'habitat : **Conseil Habitat en Estuaire et Sillon**.

LES CHIFFRES CLÉS

70 créneaux de RDV avec l'Espace Info Energie
20 dossiers PIG déposés

Les perspectives 2022

→ Suivi lancement opérationnel du service Conseil Habitat en 2022. guichet unique de conseil sur l'habitat

Conseil Habitat

Estuaire & Sillon
06 33 51 05 77

→ Bilan à mi-parcours du PLH

→ **Création d'une PIRE (Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique)** adossée à Conseil Habitat avec doublement des permanences de conseil en rénovation énergétique et mise en place d'un accompagnement des ménages.

→ **Possibilité de renseigner les ménages** sur la mise en place de dispositifs photovoltaïques grâce au cadastre solaire.

→ **Mise en place d'un plan d'actions renforcé** pour communiquer et sensibiliser les ménages à l'amélioration de l'habitat

L'OPÉRATION " RUE MIMÉ JAN " À SAVENAY

Estuaire et Sillon porte une importante opération de renouvellement urbain en plein cœur de Savenay. Le futur projet permettra, en plus de la construction d'un bâtiment de 26 logements collectifs en accession libre et sociale, la création d'une résidence habitat jeunes (FJT).

Les actions majeures

- **Choix des entreprises** par ESPACIL
- **Installation** du chantier

Les temps forts

→ **Cession du foncier à la société SOCOBRET** (groupe ESPACIL ACCESION) porteur du projet global et rétrocession d'une partie du foncier par Espacil à la ville de Savenay pour la création d'un parking public.

Les perspectives 2022

Foyer des jeunes travailleurs
→ Lancement des travaux.
→ Réunion d'information pour les acteurs sociaux et économiques.
→ Organisation d'un comité de pilotage.

LES CHIFFRES CLÉS

26 logements en accession libre et sociale (PSLA) et en investissement locatif (PLS).
21 logements réunis dans une résidence " habitat jeunes ".



LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Le SIG est un système d'information géographique traitant des objets localisés dans l'espace, il est conçu pour recueillir, stocker, traiter, analyser et afficher des informations spatiales et géographiques. Le SIG est un service porté par la Communauté de Communes et mis à disposition de toutes les communes.

Les actions majeures

- **PCRS (Plan Corps de Rue Simplifié)**
Lancement du projet à l'échelle intercommunale :
 - restitution du fond de plan image
 - mise en œuvre du marché d'acquisition du PCRS Vecteur. Ce projet collaboratif sera mené avec d'autres acteurs locaux et à l'échelle départementale.
- **Base adresse**
Mise en place de la Base Adresse afin de faciliter les mises à jour et le partage d'information entre communes, services de secours, GPS...

Tablettes et smartphones

Développement de nouveaux supports pour la cartographie en ligne.

LES CHIFFRES CLÉS

- 53 cartes** réalisées dans 18 domaines
- 19 nouveaux utilisateurs** du SIG en ligne

Les perspectives 2022

- Suivi du projet de PCRS Vecteur.
- Optimisation des modalités de fonctionnement du service pour répondre au mieux aux différentes attentes.

LA COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ (CIA)

La CIA est une instance locale d'animation concernant l'accessibilité dans le sens le plus large (voirie, administration, transport, lieux publics...). Elle fournit un rapport annuel sur son activité.

Les actions majeures

- **Première réunion** de la commission
- **Délibération actant de la modification** de la CIA pour faciliter la représentation des communes et autres membres en réunion.
- **Rappel à toutes les communes** des obligations leur incombant en matière d'accessibilité.

Les perspectives 2022

- Arrêté de composition modificatif pour faciliter la représentation de chaque commune en réunion.

LES GENS DU VOYAGE



Estuaire et Sillon est compétente pour la création, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage. Un seul terrain existe sur le territoire, il est situé à Savenay.

Les actions majeures

- **Réhabilitation de l'aire d'accueil** (réfection des sanitaires, suppression de buttes de terre, réfection des stationnements, changement des dispositifs d'éclairage).
- **Gestion adaptée** permettant de concilier présence du gestionnaire sur l'aire et respect des impératifs sanitaires.

LES CHIFFRES CLÉS

- 12** emplacements
- 104** personnes accueillies

Les perspectives 2022

- Modification des bornes d'alimentation eau et électricité.



L'EAU ET MILIEUX AQUATIQUES



Dans l'objectif d'atteindre le bon état écologique des masses d'eau horizon 2027, Estuaire et Sillon :

-porte un programme d'actions et de restauration des cours d'eau et des marais (curage de canaux, lutte contre les espèces envahissantes, restauration d'ouvrages hydrauliques, restauration de cours d'eau); -suit et accompagne financièrement les programmes portés par les syndicats de bassin versants (Brivet et Chère-Don-Isac).

Les actions majeures

- **Réalisation de chantiers** ambitieux de restauration des cours d'eau du territoire.
- **Premiers travaux** de curage des marais dans le cadre du CTEau Sillon et Marais Nord Loire.
- **Poursuite de l'indicateur trophique** permettant de définir un référentiel de la qualité des eaux des marais.
- **Réalisation d'inventaires** faune/flore sur les sites de travaux 2022.
- **Poursuite des actions** de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (jussie, ragondins).
- **Signature d'une convention** avec le CPIE Loire Océane pour mettre en œuvre des actions de sensibilisation sur la thématiques des milieux aquatiques en complément de la communication réalisée par Estuaire et Sillon.

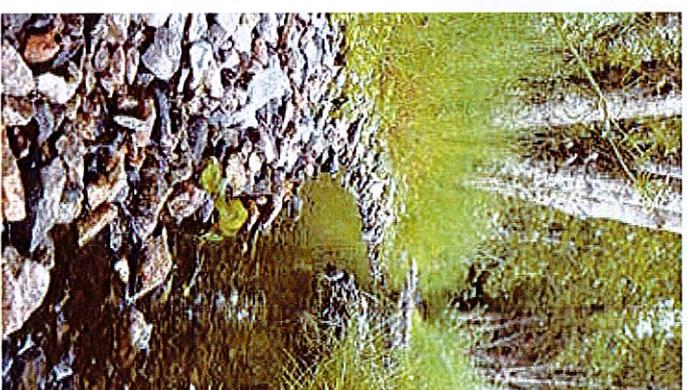
Territoire d'eau

Estuaire & Sillon

LES CHIFFRES CLÉS

Dans le cadre du CTEau Sillon et Marais Nord Loire :

- 3 500 mètres** de restauration de la ripisylve (végétation des berges).
- 4 670 mètres** de restauration morphologique ambitieuse des cours d'eau (diversification du lit, reméandrage...).
- 4 500 mètres** de restauration des canaux de marais.
- 1 985 mètres** de clôtures enlevées et remplacées.
- 39 actions** visant à restaurer la continuité écologique (remplacement buse, création rampe dénivèlement...).
- 70 conventions** adressées aux propriétaires riverains concernés par les travaux de restauration.
- 34 riverains** rencontrés et interventions auprès des élus et services de 5 des 9 communes du bassin versant.



Les temps forts

- **Lancement du marché** de travaux de préservation des fonctionnalités des marais.
- **Lancement du volet** communication/sensibilisation.



Les perspectives 2022

Poursuite des actions des CTEau :

- **Poursuite des travaux** en cours d'eau et en marais.
- **Réflexion sur l'entretien** des cours d'eau après travaux.



- **Mise en place des animations** avec le CPIE Loire Océane.
- **Études " pollutions diffuses "**, inventaire des fonctionnalités des zones humides et des éléments du paysage (bocage...).

LES MOBILITÉS



Située entre Nantes et Saint-Nazaire, Estuaire et Sillon propose des liaisons intra et extra territoriales. Ces modes de déplacement participent à la qualité de vie des usagers et à l'attractivité du territoire.

Les actions majeures

- **Gestion du transport d'élèves primaires** desservant les restaurants scolaires, les accueils périscolaires, les piscines intercommunales de Savenay et de Cordemais, le centre de loisirs intercommunal à Saint-Étienne de Montluc.
- **Adhésion à l'offre de service de covoiturage** Ouest Go.
- **Acquisition de véhicules propres** au sein de l'intercommunalité.
- **Intégration de nouvelles modalités de gestion** du service de transport à la demande.

LES CHIFFRES CLÉS

- 1 936** déplacements en transport à la demande
- 18** aires de covoiturage
- 177** contrats de location pour 70 VAE Location Vélla
- 380** participants Défi mobilité
- 26** points stop



Les temps forts

- **Prise de la compétence Mobilité** au 1^{er} juillet.
- **Intégration d'Estuaire et Sillon** au bassin de mobilité du périurbain nantais en articulation avec le bassin de mobilité nazairien.
- **Lancement d'un service** de location longue durée de Vélo à Assistance Electrique avec le Département.
- **Participation au défi mobilité** lancé par l'ADEME.

Les perspectives 2022

- **Définition et mise en œuvre** de l'exercice de la compétence Mobilité.
- **Réflexion sur la mise au point** des Contrats Operationnels de Mobilité à l'échelle du bassin de mobilité.
- **Gestion d'une flotte de vélos** VÉLILA supplémentaires (vélocargos, tricycles).
- **Réflexion relative** à l'aménagement de la partie nord-est de la gare de Savenay en collaboration avec la SNCF.
- **Mise en place d'actions** de communication pour promouvoir la mobilité durable sur le territoire.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES



Estuaire et Sillon assure la gestion quotidienne du transport des élèves du territoire répartis dans 34 établissements scolaires.

Les temps forts

- **Adaptation du plan transport** dans le cadre de l'accueil d'élèves de seconde au sein du collège Saint Joseph à Savenay.
- **Réflexion avec la Région** sur le renouvellement de la délégation de la compétence de Transports scolaires et du marché avec les transporteurs.
- **Actions de sensibilisation à la sécurité routière** adaptées au transport scolaire auprès des élèves de 6^{ème} des collèges Saint Exupéry, Mona Ozouf et Paul Gauguin.

LES CHIFFRES CLÉS

- 3 650** élèves en transport scolaire (taux d'évolution par rapport à 2020 : +2%)
- 14** agents accompagnants
- 60** cars
- 286** circuits

Les perspectives 2022

- **Réflexion** sur l'harmonisation du dispositif d'accompagnement sur Estuaire et Sillon.
- **Refonte du plan transport** pour les circuits secondaires et renouvellement du marché de transport scolaire dans la perspective de l'ouverture du lycée Saint François d'Assise à Savenay à la rentrée 2022.
- **Participation à l'aménagement** de la gare routière et des accès au lycée Saint François d'Assise à Savenay.
- **Équipement des abris** de transport scolaire d'un mode d'éclairage autonome.

Les actions majeures

- **Fourniture et pose** de 6 abris voyageurs et réalisation de la réflexion des marquages au sol horizontaux sur la commune de Campbon.
- **Mise en place d'une navette** desservant la gare SNCF de Savenay et les établissements accueillant les lycéens.
- **Gestion d'un dispositif** d'alerte SMS pour prévenir les familles en cas d'incident et de travaux.
- **Suivi du respect** du règlement intérieur régional dans les cars
- **Distribution des gilets verts** haute visibilité aux établissements pour chaque nouvel élève inscrit et de cycle nouveau (maternelle, CP, 6^{ème}, 2^{nde}).

03 LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LE TOURISME



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Estuaire et Sillon profite d'un réseau d'entreprises dense sur son territoire, témoin d'une belle dynamique économique. Sa situation géographique stratégique, entre Nantes et Saint-Nazaire et sa desserte routière et ferroviaire favorisent l'attractivité du territoire.

Les actions majeures

Nouvelles implantations d'entreprises

- **Parc commercial de la COLLERAYE à Savenay**
Deux nouvelles enseignes "VALEGE Lingerie" et "DARTY" implantées sur l'îlot commercial de la Colleraye, qui a également accueilli le nouveau magasin d'INTERSPORT après l'incendie de 2020.
- **Parc d'activités de PORTE ESTUAIRE à Campbon**
- LINKAIE
Automatismes Informatique Électrique industrielle : 2 137 m²
- PASQUIER-GERARD
Vente, installation et réparation de petits et gros appareils de cuisson, de maintien du froid et de lavage : 1 006 m²
- ATLANTIC MOTOS
Réparation, maintenance et vente de motos : 3 172 m²
- **Parc d'activités de la CROIX-ROUGE à Malville**
- Fromagerie MARGOT
Fabrication, affinage et vente de produits fromagers : 1 288 m²
- **Parc d'activités de LA CLOSE à Saint Étienne de Montluc**
Commercialisation du lot 1 à l'entreprise QUIRION-SADEP Plomberie / chauffagiste : 1 001 m²
- **15 projets d'implantation d'entreprises** sont en cours de procédure d'instruction.

Immobilier d'entreprises

- Vente de l'atelier relais sur le parc d'activités de Porte estuaire : 2 415 m².
- Ouverture de l'hôtel d'entreprises sur le parc de la Croix Gaudin à Saint Étienne de Montluc : 7 entreprises ont intégré les locaux soit 70% d'occupation.
- Acquisition d'un bien immobilier sur la zone des acacias.

LES CHIFFRES CLÉS

- 200 porteurs de projets (+ 54% sur un an)
- 12 actes notariés :
- 6 promesses de ventes de terrains
- 6 ventes de terrain

Animations économiques

- **Accompagnement des entreprises dans le cadre du plan de relance de l'économie - France Relance.** Ce ne sont pas moins de 5 millions d'argent public injectés dans les entreprises locales.

■ **Le fonds résilience**, permettant d'offrir des solutions de trésorerie aux entreprises impactées par le COVID (fin du dispositif en décembre 2021).

-Une vingtaine d'entreprises d'Estuaire et Sillon a bénéficié des 155 000 € mis à disposition par la Collectivité sous forme d'avances remboursables.

■ Le protocole d'accord " Territoire d'industrie " a été signé en janvier 2021. Des ateliers de travail ont permis de faire un point d'étapes sur les actions engagées et prévoir le renforcement des axes forts : compétitivité, emploi et transition énergétique et écologique.

■ Estuaire et Sillon renforce son rôle d'interlocuteur privilégié des entreprises en déployant de nouveaux outils de communication via le compte LinkedIn et la newsletter économique.

■ Dans le cadre fixé par le Plan Climat Air Énergie Territoriale, une action " Grande toiture photovoltaïque " a permis d'engager auprès d'une dizaine d'entreprises des actions visant à accroître la production d'énergie sur le territoire.

■ Une réunion d'information à l'initiative de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat sur la cession et reprise d'entreprises. 40 dirigeants et futurs dirigeants ont pu échanger en toute convivialité.

■ **Visite de la Présidente de la région en février 2021** pour évoquer avec ENEDIS et GRDF le devenir du site de la Croix Gaudin à Saint Étienne de Montluc.

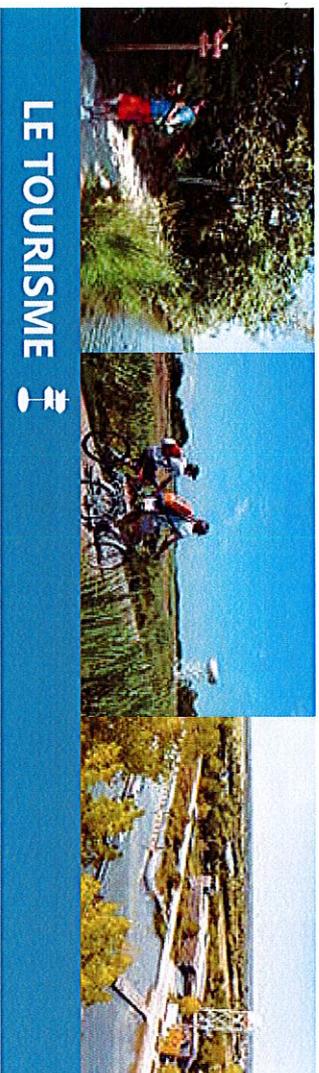


■ **Signature du protocole territoire d'industrie** en présence de Madame Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.



Les perspectives 2022

- Reprise du parc d'activités de la Folaine à Cordemais.
- Poursuivre les démarches et actions de territoire d'industrie et du PACTE Charbon.
- Participation au projet de territoire - axe développement économique.
- Finaliser le Schéma d'Accueil des Entreprises.
- Actions autour de la sobriété foncière.



LE TOURISME

Le service tourisme valorise les atouts du territoire pour en développer l'attractivité. Il initie notamment des projets d'aménagement, il assure la promotion et l'animation du territoire via l'Office de Tourisme et développe la randonnée.

Les actions majeures

- Finalisation de l'étude stratégique de développement touristique : proposition d'un plan d'actions global articulé autour de 4 grands axes stratégiques.
- Ouverture de la liaison cyclo-touristique entre le Pôle de Loisirs du Lac et Lavau-sur-Loire " Vélo Détours~la balade des Roselières ", un cheminement de 8 km au cœur des marais ponctué de 2 Nids Observatoires et pose d'une signalétique d'interprétation associée.
- Étude pour la réalisation d'un schéma d'itinéraires cyclo-touristiques sur Estuaire et Sillon.
- Randonnée
 - Finalisation du plan de randonnée pédestre et édition d'un nouveau topoquide.

LES CHIFFRES CLÉS

Plus de 30 350 visiteurs à l'Observatoire Tadashi Kawamata à Lavau-sur-Loire
Une progression des chiffres de fréquentation du site internet
Estuaire.sillon.tourisme.fr : +15% de consultation par rapport à 2020
416 000 nuitées touristiques d'avril à septembre 2021 (vs 450 000 en 2020)
Une augmentation de 120% des excursions d'avril à septembre 2021 par rapport à 2020
8 animations estivales ont été proposées, pour un total de 31 sessions effectives (369 participants).



Les temps forts

- Des événements qui ont rencontré un vif succès :**
- **Fil O Lac**, le 4 juillet à Savenay : plus de **600** spectateurs.
 - **Le Campement Médieval**, les 10 et 11 juillet à Prinquiau : **1 560** visiteurs.
 - **La fête du vélo**, le 19 septembre à Saint Etienne de Montluc : **521** participants.
- La création d'un nouveau programme pour la découverte du territoire :**
- **Les Escapades de Tom** : jeu de piste sur smartphone et **lancement des 2 premiers opus** (Cordernais et le Temple de Bretagne).

Les perspectives 2022

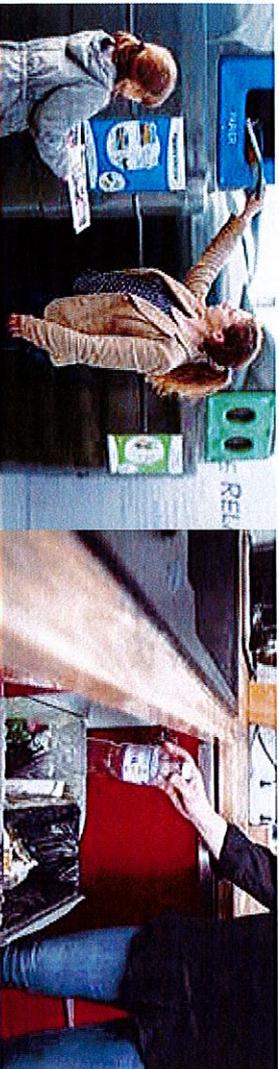
- Finalisation et diffusion de l'étude Stratégique de Développement Touristique d'Estuaire et Sillon et mise en place d'un plan d'actions.
- **Création et mise en tourisme** de deux nouvelles boucles cyclo-touristiques sur le territoire.
- **Lancement d'une réflexion** sur l'élaboration d'un plan Vélo dédié au tourisme.
- **Création de 2 nouvelles Escapades de Tom**, jeux de piste sur smartphone, dédié à la découverte du territoire.
- **Participation, en collaboration** avec certains professionnels du tourisme de la CCEs au Salon International du tourisme et au Salon des Comités d'entreprises de Nantes pour la mise en valeur de la destination.
- **Animations de l'Office de Tourisme** : nouvelle programmation
- **Développement** de la communication d'Estuaire et Sillon Tourisme sur les différents medias.



- Événementiel :**
- **4^{ème} édition de Fil O Lac**, le dimanche 3 juillet à Savenay, manifestation dédiée aux arts de la rue.
 - **5^{ème} édition du campement médiéval** à Prinquiau.

04 L'ENVIRONNEMENT





LA GESTION DES DÉCHETS

Estuaire et Sillon assure la collecte des déchets, la gestion des déchèteries et encourage les actions de réduction des déchets.

Les actions majeures

■ Mise en œuvre des nouvelles modalités de collecte et de l'extension des consignes de tri à tous les emballages en plastique

Les nouvelles consignes de tri des déchets ont permis aux habitants du territoire de réduire leurs ordures ménagères résiduelles. Les résultats sont conformes aux retours d'expérience des collectivités ayant déjà initié ces changements :

- 10% du tonnage d'ordures ménagères à traiter.
- +35% du tonnage d'emballages collectés en sacs jaunes.

■ Révision et vote de la grille tarifaire de la redevance Déchets pour 2022

Les tarifs de la redevance Déchets n'avaient pas été revalorisés depuis 2016. Face à l'augmentation des charges, notamment des coûts de traitement des déchets (hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes – TGAP - de 25 € en 2020 à 65 €/T en 2025 pour l'enfouissement des ordures ménagères), et à la diminution des recettes de la redevance (plus d'emballages triés, moins de sorties de bacs à ordures ménagères), la révision de la grille

tarifaire devenait indispensable. Celle-ci a été définie au cours de plusieurs commissions Déchets et Finances, d'une plénière rassemblant une soixantaine d'élus, et votée lors du Conseil communautaire (9 Décembre 2021).

Les temps forts

→ Développement des actions de sensibilisation grand public

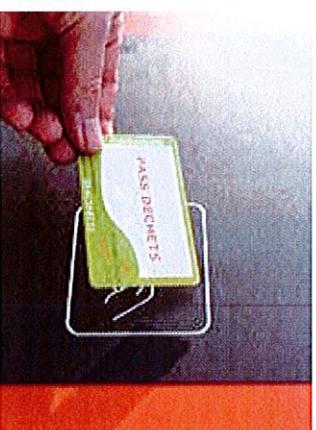
- 1218 personnes ont été sensibilisées en porte-à-porte (rappel des consignes de collecte), ou en déchèterie (pour améliorer le tri dans la benne tout-venant).
- 13 ateliers " Jagis, je réduis " en partenariat avec le service Lecture Publique.
- 55 personnes ont eu des conseils pour tendre vers le 0 déchet lors des ateliers (couture, furoshiki...).
- 33 enfants ont créé des décorations de Noël (avec des matériaux de récupération).
- 47 personnes sensibilisées à la réutilisation des déchets verts dans son jardin (démonstrations de broyage de végétaux pour les 4 déchèteries).

→ Mise en place de contrôle d'accès dans les déchèteries de Cordemais et Saint Etienne de Montluc

Les 4 déchèteries disposent du même outil de contrôle des entrées avec la mise en place de barrières et la distribution de Pass Déchets aux usagers du secteur.

- 133 483 passages enregistrés sur les 4 déchèteries.
- 1 649 à l'aire de déchets verts de Malville.
- 9 592 à la plateforme de compostage de Campbon.

Cela représente une hausse de 19% des accès sur les 6 sites de valorisation par rapport à 2020.



→ Mise à disposition du Portail web ECOCTO

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les foyers ont la possibilité de créer leur compte Déchets pour accéder à leurs données de collecte ou encore leurs factures.

- 4 951 comptes créés (soit 25% des redevables).

Depuis mi-décembre 2021, il est possible de formuler des demandes au service Déchets (échange ou réparation de bac, composteur...) via son compte Ecocto.

Les perspectives 2022

→ Proposition de nouveaux services aux usagers :

- Mensualisation de la facture Déchets à compter du 1^{er} semestre 2022 ;
- prélèvement en 5 échéances par semestre.

- Envoi de SMS pour avertir les foyers concernés par un report de collecte par exemple.

→ Amélioration de la collecte des emballages :

- Implantation de colonnes de tri dans certains centres-villes en janvier 2022 (pour les logements ayant des difficultés à stocker des emballages durant deux semaines) et dotation de bacs jaunes aux particuliers.

→ Réorganisation et poursuite de l'optimisation des circuits de collecte pour un service de qualité

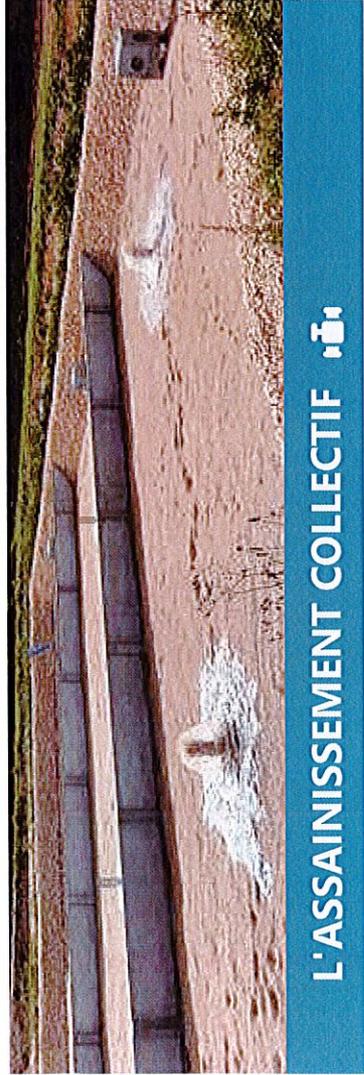
→ Réflexion sur l'actualisation des déchèteries pour intégrer plus de réemploi.

→ Poursuite de l'étude sur le déploiement du tri à la source des biodéchets, développement des actions de prévention des déchets (compostage, réemploi, ...) et des animations tout public.

LES CHIFFRES CLÉS

- 337** composteurs vendus, soit +34% en 2020, malgré 2 périodes de rupture de stock liées au contexte mondial d'approvisionnement en bois.

- 1 353** personnes sensibilisées à domicile, en déchèterie ou lors d'animations grand public.



L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Depuis le 1^{er} janvier 2019, cette compétence est intercommunale. À ce jour, la gestion des stations d'épuration et du réseau d'assainissement collectif est différencié suivant les communes, le projet à moyen terme est d'harmoniser le service et le tarif à l'ensemble des habitants.

Les temps forts

→ L'année a été caractérisée par la réalisation du schéma directeur assainissement, qui a permis de définir une programmation de travaux jusqu'en 2030 et au-delà. L'année 2021 a également permis la réalisation de travaux :

- Finalisation du projet Lagune de la Portrais à Cordemais.
- Finalisation de l'étude d'optimisation du système d'assainissement de Savenay et La Chapelle-Launay.
- Déviation de la canalisation de l'Hôtel Rigaud et réhabilitation de la rue du stade à Prinquiau.
- Étude de déplacement du poste de relevage de la Joncherais à Cordemais.
- Étude de réalisation des travaux de reprise des branchements EU à la Croix Morzel à Cordemais.

- Lancement d'une étude de faisabilité sur l'optimisation du système d'assainissement de Saint Etienne de Montluc.

Adoption des règles d'organisation :

- Mise en place d'un nouveau règlement de service pour l'assainissement collectif.
- Mise en place d'un nouveau régime de PFAC (participation financière à l'assainissement collectif en 2021) dont l'objet est d'inciter à la bonne réalisation des contrôles de branchements neufs.
- Fin des marchés d'affermage pour Prinquiau et Savenay, intégration de ces 2 systèmes d'assainissement dans le marché passé avec SUEZ en 2018.



Les perspectives 2022

→ Suite à l'étude de faisabilité de Savenay et de La Chapelle-Launay ainsi qu'au schéma directeur assainissement, le service envisage une série d'études et de travaux :

Malville

- Réhabilitation rue des Châtagniers pour éviter la casse de la canalisation.

Savenay

- Mise en séparatif du bassin de collecte de la Vallée des Soupins pour limiter les surverses dans le ruisseau de l'oisillière.
- Réhabilitation et mise en séparatif au niveau du Pontreau et du Bd Maréchal Juin pour optimiser le fonctionnement du réseau.

- Dévoisement de la canalisation du lotissement du Matz pour optimiser le fonctionnement du réseau.

- Lancement des études sur un bassin d'orage au niveau de la gare pour optimiser le fonctionnement du réseau.

Prinquiau

- Réhabilitation secteur amont de l'Hôtel Rigaud pour conforter les travaux réalisés en 2021.

La Chapelle-Launay

- Lancement des études sur l'optimisation de la station d'épuration, quasiment saturée.
- Réhabilitation secteur du chemin des violais pour limiter les entrées d'eaux parasites.

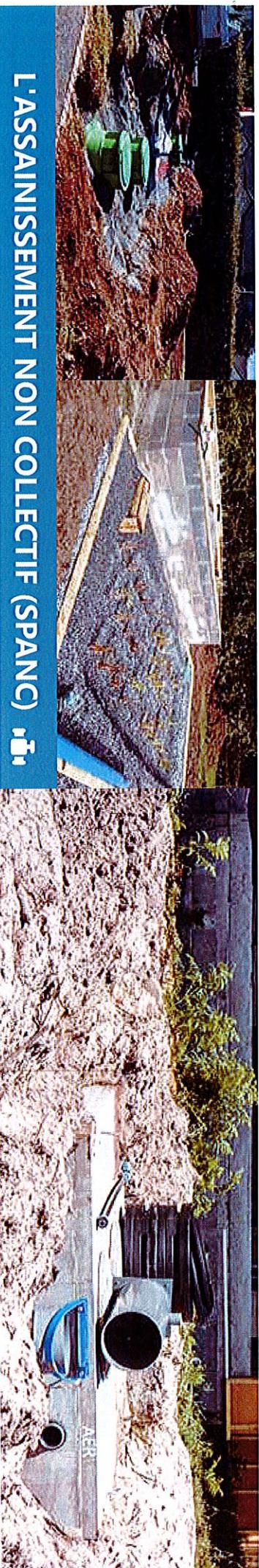
Cordemais

- Réhabilitation rue des Sables pour limiter les entrées d'eaux parasites.
- Déplacement du poste de la Joncherais hors de la zone inondable.



LES CHIFFRES CLÉS

877 000 euros de travaux et d'études



L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

40% des habitants d'Estuaire et Sillon disposent d'un équipement d'assainissement non collectif. Chaque propriétaire est responsable de la qualité de son installation. La Communauté de Communes les accompagne dans leurs démarches, qu'elles soient d'ordre administratives ou techniques.

Les temps forts

→ L'année 2021 est caractérisée par une augmentation significative des dossiers traités par le service.

Cette tendance se retrouve également dans le nombre de dossiers d'urbanisation sur lesquels le service assainissement est consulté. Ceci traduit la forte attractivité du territoire.

1 345 contrôles réalisés :

- 892 - Bon fonctionnement
- 107 - Bon fonctionnement vente
- 221 - Conception
- 125 - Réalisation

→ Au cours de l'année 2021, les tarifs des différents contrôles, qui n'avaient pas été revus depuis 2015 pour certains, ont été actualisés. Ces nouveaux tarifs entreront en vigueur au premier janvier 2022.

→ Estuaire et Sillon a également installé un nouveau conseil d'exploitation du SPANC, conformément aux exigences réglementaires.

LES CHIFFRES CLÉS

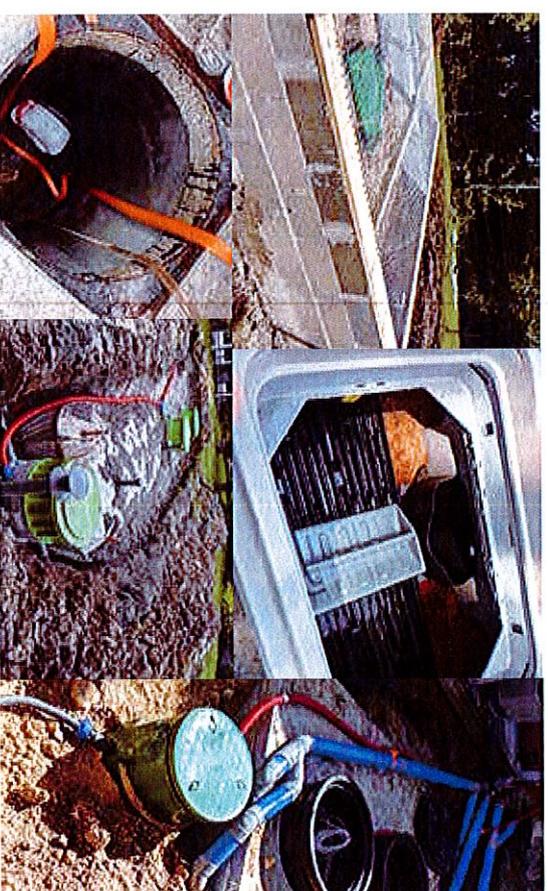
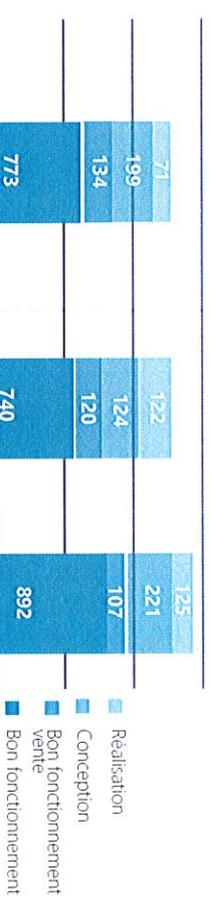
+ 11 % de dossiers de conception par rapport à 2020

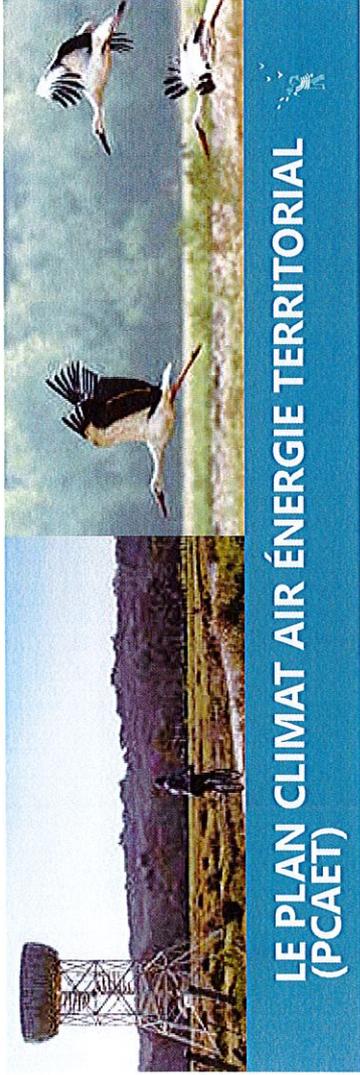
+ 85 % de permis de construire ayant nécessité un avis du service assainissement

Les perspectives 2022

→ Rédaction du nouveau règlement de service suite à la modification réglementaire.

Évolution des contrôles 2019-2021





LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Le premier PCAET d'Estuaire et Sillon, s'appuie sur un plan d'actions transversal et permet à la Communauté de Communes de s'engager vers une transition écologique et énergétique pour faire face aux enjeux environnementaux.

Les actions majeures

■ Rénovation énergétique des bâtiments

→ Création d'une Plateforme Territoriale pour la rénovation énergétique d'Estuaire et Sillon : un guichet unique de référence sur les sujets relevant de l'habitat et du logement pour un accompagnement neutre, gratuit et indépendant au plus près des habitants.

→ Analyse et suivi des consommations électriques et gaz du patrimoine public communal et intercommunal. Lancement du Programme ACTEE AMI SEQUOIA en collaboration avec le SYDELA pour la réalisation d'audits énergétiques.



Réalisation de note d'opportunité dans la perspective de déployer, lors des rénovations de bâtiments, des équipements à énergie renouvelable.

■ Développer la part de l'énergie solaire

→ Sensibiliser les entreprises à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les grandes toitures et à l'installation de panneaux en ombrières : 16 entreprises rencontrées en collaboration avec le pôle métropolitain Nantes-Saint Nazaire.

■ Défi Alimentaire

→ Lancement d'un marché pour l'accompagnement et la réalisation du Projet Alimentaire Territorial (PAT).

■ Mobilité

→ Aménagement d'itinéraires de cyclotourisme la balade des rose-lières et circuit Baludick. Édition d'un guide randonnée vélo.

→ Défi mobilité à l'attention des entreprises et établissements scolaires.

→ Mise à disposition pour la location de 70 vélos à assistance électrique et vélo cargos ou tricycle.

■ Milieux naturels

→ Restauration des cours d'eau du Goulet et des Prauds à Savenay ; du Tertre, du Prévaud, de La Barre, du Goust, du Mont-Tiéber et de la Chohonnais à Malville.

→ Travaux dans les marais du Syl (Lauvau-sur-Loire), de la Roche (Bouée, Malville, Cordemais) et des marais de Saint Étienne/Couëron

→ Lutte contre les espèces exotiques envahissantes et inventaires " faunes/ flore " .

■ Éco responsable

→ Acquisition du 8 véhicules électriques.

→ Déploiement du télétravail (permanant).

→ Adhésion au réseau Grand Ouest Commande Publique et Développement Durable pour l'achat durable de la collectivité.

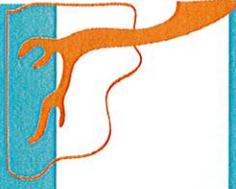
Les perspectives 2022

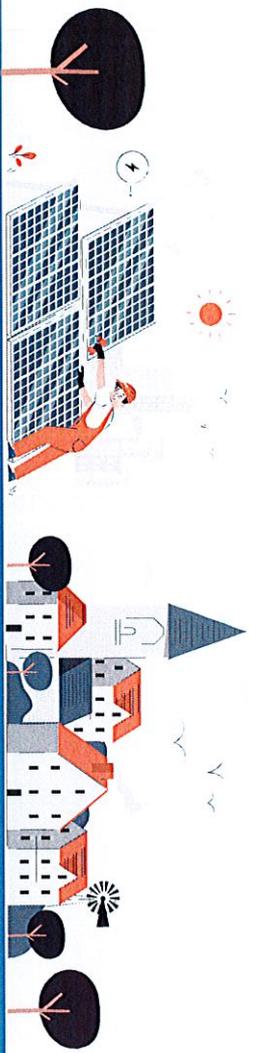
→ Mise en œuvre des actions du PCAET dans les compétences concernées d'Estuaire et Sillon

- Planifier l'aménagement du territoire en prenant en compte les thématiques climat-air-énergie : lancement du PLUi.
- Poursuite de la restauration des milieux aquatiques et zones humides.
- Développement économique : installations des panneaux photovoltaïques sur les toitures de la Collieraie II, sur le Super U de Saint Étienne de Montluc.
- Étude sur l'éclairage autonome des abris bus.

- Développement d'aménagements cyclables tels qu'ils sont inscrits dans le Schéma Directeur des Modes Actifs.

- Réalisation du projet Alimentaire Territorial





CONSEIL EN ENERGIE PARTAGÉ

Cette compétence est assurée par un conseiller en énergie partagé (CEP) entre les 11 communes d'Estuaire et Sillon et la Communauté de Communes. Il bénéficie du soutien financier de l'ADEME ainsi que de la sollicitation des fonds européens.

Les actions majeures

- **Bilan énergétique du patrimoine communal et intercommunal**
 - Présentation du dispositif CEP et suivi du bilan énergétique des 11 communes et de la Communauté de Communes.
 - Suivi énergétique des bâtiments, analyse des consommations de gaz et d'électricité.
- **Audit énergétique de sites, visite et prise de mesure**
 - Pré-diagnostic mairie, salle polyvalente et restaurant scolaire de Bouée; complexe sportif de Campon.
- **Caméra thermique** à la mairie de Cordemais.
- **Local commercial** à La Chapelle-Launay, Malville, Lavau-sur-Loire et Prinquiau.
- **Mise en œuvre du programme de subvention des audits énergétiques** AMI SEQUOIA en partenariat avec le SYDELA.
- **Bâtiments**
 - Étude des bâtiments susceptibles d'être assujettis au Décret Eco Energie Tertiaire :
 - Bouée - 3 sites
 - Campon - 3 sites
 - Cordemais - 4 sites
 - Malville - 2 sites
 - Prinquiau - 3 sites
 - Quilly - 1 site
 - Savenay - 5 sites
 - Saint Etienne de Montluc - 7 sites
 - Estuaire et Sillon - 7 sites
 - La Chapelle-Launay - 2 sites
 - Lavau-sur-Loire - 1 site
 - Le Temple de Bretagne 1 site
- **Financement des travaux de rénovation**
 - Recherche de financements pour les travaux de rénovation de bâtiments publics et changement vers les énergies renouvelables : DSL, Fond Chaleur.
- **Énergies Renouvelables**
 - Note d'opportunité sur la géothermie de la commune de La Chapelle-Launay.

→ Note d'opportunité sur l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture du bourg de Bouée.



- Note d'opportunité solaire photovoltaïque en autoconsommation collective à Cordemais.
- Transmission des potentiels d'installation d'ombrières photovoltaïques sur le territoire.
- Accompagnement de la mise à disposition du Cadastre solaire proposé par le SYDELA sur le territoire.
- Conseil sur l'amélioration du marché d'entretien des équipements de chauffage et remplacement d'équipements à Savenay.
- Note d'opportunité sur le remplacement du mode de chauffage par une chaufferie bois à Quilly.

- **Véhicules**
 - Acquisition 8 véhicules électriques par la Communauté de Communes.



Les perspectives 2022

Renovation du patrimoine public

- Lancement des audits énergétique dans le cadre du Programme AMI SEQUOIA
- Ajustement des puissances souscrites des armoires d'éclairage publics suite à la mise en place des compteurs Linky.
- Décret Eco Énergie Tertiaire : Saisie des données sur la plateforme nationale OPERAT
- Suivi des travaux de rénovation des bâtiments intercommunaux et communaux et accompagnement sur les dossiers de subvention.

Énergies Renouvelables

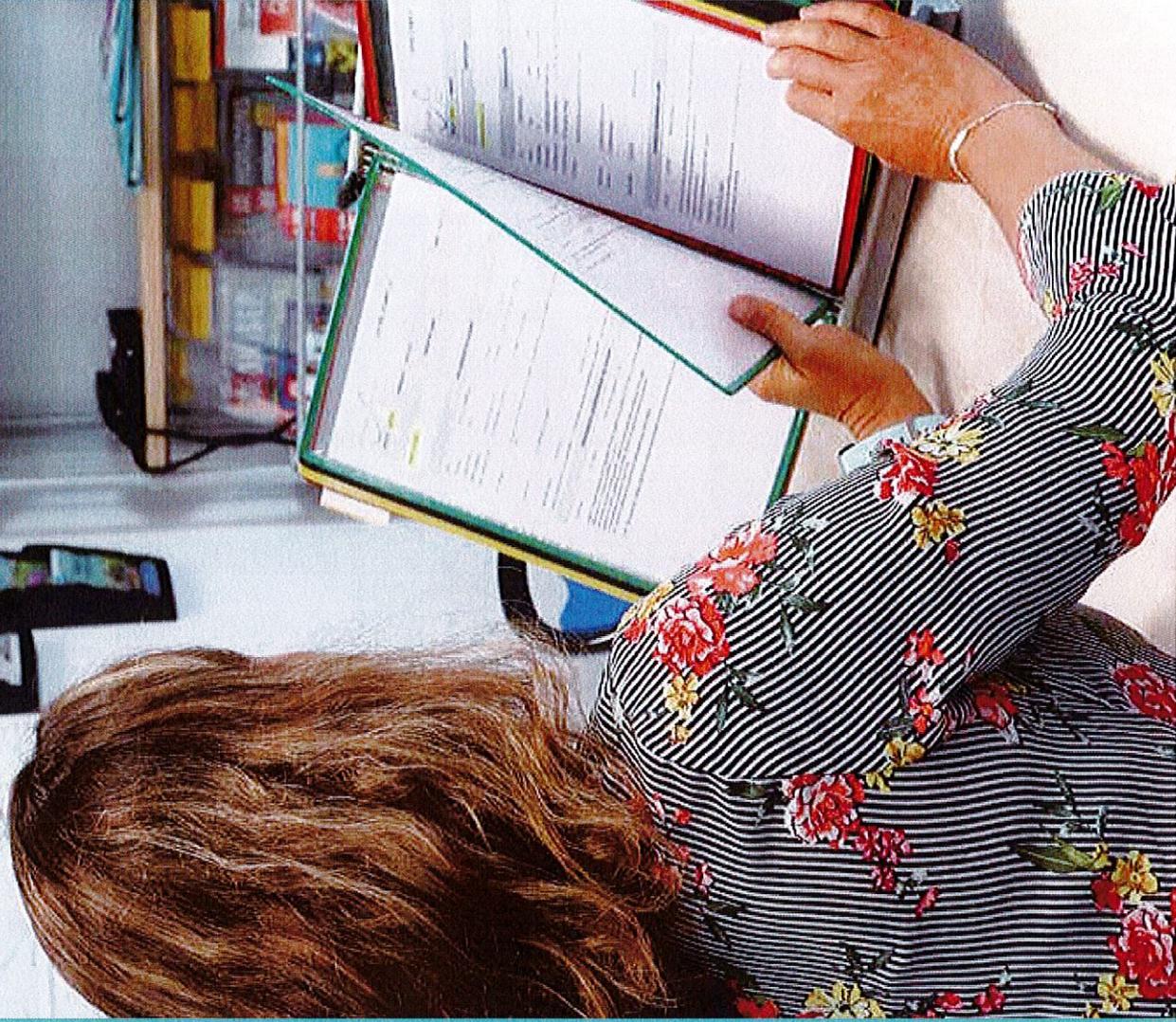
- Piscine Aquamaris (Cordemais) : réalisation de 2 Études de faisabilité afin de remplacer le chauffage propane par un système ENR éligible au fond chaleur. Mise en place de panneau solaire thermique pour le préchauffage de l'ECS.
- Piscine du Lac (Savenay) : renouvellement de la chaufferie.
- Étude d'ombrière solaire sur le projet d'éclairage autonome pour les abris-bus.
- Réalisation des notes d'opportunités dans le cadre de la mise à disposition du cadastre solaire par le SYDELA.

- Étude comparative sur le prix du km des véhicules électriques avec les véhicules moteur thermique. Sensibilisation à l'éco conduite pour améliorer les performances des véhicules électriques.

Eau

- Mise en place d'une veille sur les compteurs d'eau. Recensement des compteurs d'eau et suivi des consommations d'eau.

05
L'EMPLOI
LE POINT INFORMATION
JEUNESSE
LA SOLIDARITÉ





L'ESPACE EMPLOI

Estuaire et Sillon met à disposition un service d'accueil de proximité pour accompagner les chercheurs d'emploi et les entreprises pour toutes démarches liées à l'emploi, la formation et l'orientation.

Les temps forts

En partenariat étroit avec Pôle Emploi et la Mission Locale, l'Espace Emploi de la Communauté de Communes a organisé divers événements pour promouvoir les entreprises et les mettre en relation avec les demandeurs du territoire :

- Information collective sur les métiers de la fonction publique avec la présence du CDG 44.
- 78 participants

- Salon en ligne **Ton Job d'été en 4 clics**
- 52 candidatures suite à la publication de plusieurs offres émanant de 6 entreprises du territoire.

- **Job dating métiers de l'agro alimentaire** en présence de Tipiak, Candia, Techna
- 79 rencontres / pré entretiens.

- **Visites d'entreprises**
- Candia / Campbon à destination des services emploi et développement économique ainsi que Pôle emploi.
- Tipiak / Malville à destination du service emploi et de Pôle emploi.



- **Job dating métiers de l'animation** en présence du service enfance jeunesse.
- 11 rencontres / pré entretiens

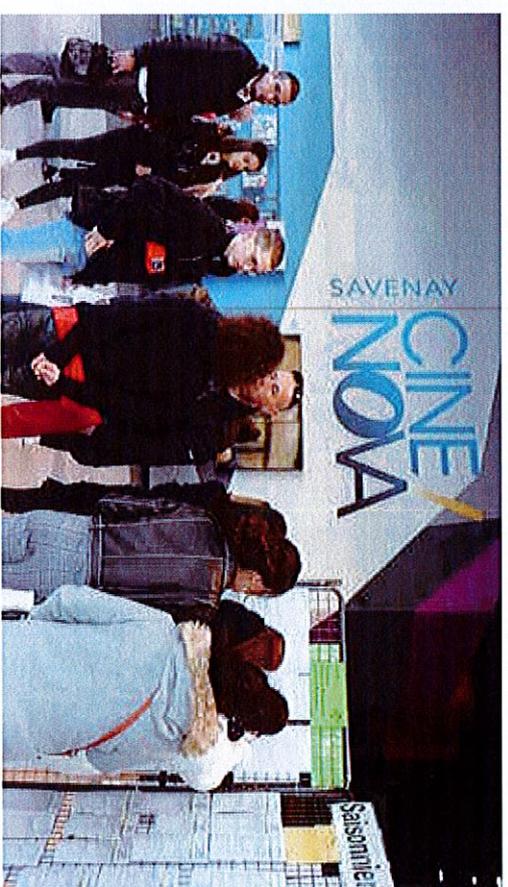
- **Démarchage** ayant pour objectif de déterminer leurs besoins en main d'œuvre pour les fêtes de fin d'année auprès de 20 enseignes.

- **Information collective et recrutement spécifique** pour l'entreprise Atlantique Délices sur site.
- 12 candidatures

Autres événements autour de l'emploi :

- **Informations collectives sur l'offre de service** proposée par les acteurs de l'emploi présents sur le territoire Estuaire et Sillon vers les nouveaux demandeurs d'emploi.
- 8 inscrits / 6 présents / janvier
- 4 inscrits / 4 présents / septembre

- **Informations collectives à destination des créateurs d'entreprises** avec l'Ouvre Boîte 44
- 24 inscrits / 24 présents



Les partenaires de l'Espace Emploi-Insertion-Solidarité sont présents sur le territoire, ils viennent compléter l'accompagnement proposé par le service :

- Le service social de la **CARSAT** Accueil des salariés et retraités.
- La **Mission Locale** Accueil des publics 16/25 ans.
- **Accès Réagis** Association d'insertion intervenant sur 8 communes du territoire autour de Savenay.

- **Caap Ouest** : Association d'insertion intervenant sur 3 communes du territoire autour de Saint Etienne de Montluc.

- **Clips** Conseil en évolution professionnelle.

- **CAP formation** Plateforme mobilité.

LES CHIFFRES CLÉS

794 demandeurs d'emploi accueillis et accompagnés au sein de l'Espace Emploi
266 demandeurs d'emploi accueillis dans les événements organisés par l'Espace Emploi

Les perspectives 2022

- **Renouveler la convention** avec Pôle Emploi
- **Soutenir les acteurs socio-économiques** et les entreprises du territoire par la mise en place d'événements sur mesure.
- **Diversifier et promouvoir** les actions en direction des demandeurs d'emploi.



LE POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

L'Espace Emploi est également labellisé " Information Jeunesse ". Il accueille tous les jeunes de 14 à 25 ans de manière gratuite et anonyme. Il propose un accompagnement global pour tout projet de jeunes. Ce Point Information Jeunesse peut intervenir, en fonction des projets, au sein des établissements scolaires et anime des actions en faveur de l'orientation des collégiens (élèves de 4^{ème}) .

La crise sanitaire a impacté l'organisation de certains événements et de rencontres en direction des jeunes en 2021. Ce constat s'est traduit par l'annulation des rendez-vous réguliers :

- **Salon TRAJECTOIRE** : annulé
- **Accueil des classes de 4^{ème}** du collège Saint-Joseph : annulé
- **Rendez-vous de l'alternance et de l'emploi saisonnier** : modifié et proposé via un salon en ligne

LES CHIFFRES CLÉS

122 jeunes du territoire accueillis et accompagnés à l'Espace Emploi / Information Jeunesse
52 jeunes accueillis ayant participé à une action spécifique



LA SOLIDARITÉ

La Communauté de Communes intervient sur le champ de la solidarité par des actions variées de soutien au secteur. Elle agit en accompagnant les initiatives de divers acteurs : CCAS des onze communes et associations œuvrant sur l'ensemble du territoire.

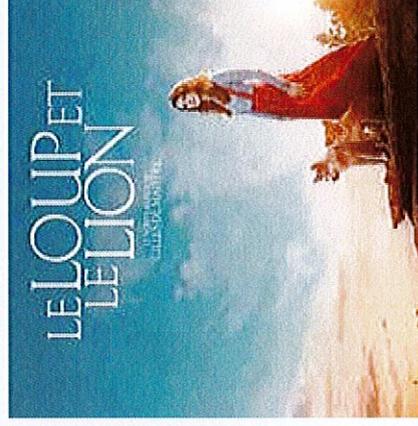
La Communauté de Communes coordonne des rencontres trimestrielles inter CCAS ayant pour objectif :

- L'interconnaissance
- L'échange de bonnes pratiques
- La mise en place d'événements de solidarité intercommunaux

Les temps forts

Le service et les CCAS ont proposé aux seniors du territoire, dans le cadre du mois bleu, une séance de cinéma.

180 personnes ont répondu présent le jeudi 21 octobre pour assister à une séance du film " Le loup et le lion " à Savenay. Un goûter a été offert à l'issue.



L'opération " Boîtes solidaires " a également été renouvelée en fin d'année, l'objectif étant que les habitants volontaires puissent déposer dans les CCAS des communes des cadeaux à destination des bénéficiaires des associations caritatives du territoire.

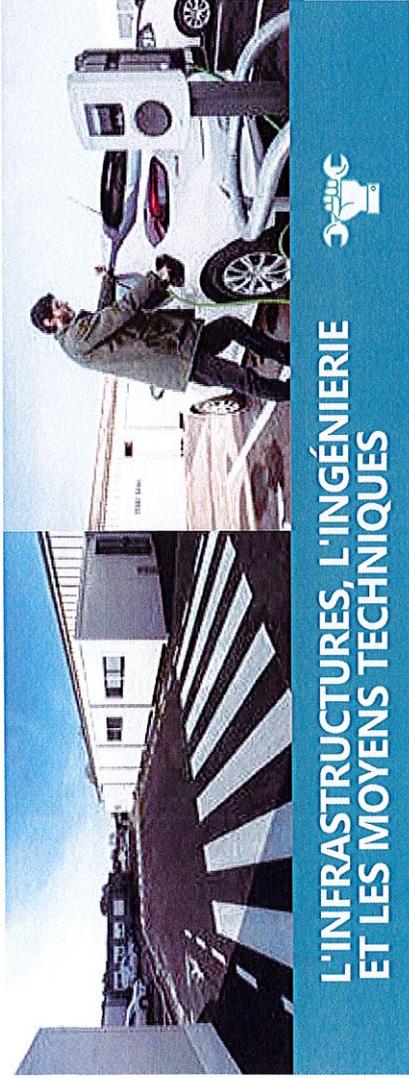
Le soutien financier de la Communauté de Communes aux partenaires associatifs du territoire :

- **Subventions 2021 aux associations intermédiaires :**
 Caap Ouest : 3 000 €
 Accès Réagis : 39 367 €
- **Subventions exceptionnelles au profit des restos du cœur :**
 5 000 € et 2 000 €
- **Subvention au CLIC :** 43 352 €
- **Subvention à l'association Les eaux vives – Emmaüs :** 1 287,34€
- **Subvention à la Mission Locale :**
 69 256 €
- **Contribution au titre du Fonds d'aide aux jeunes et Contrat de soutien à l'autonomie des jeunes :**
 3 048 €
- La Communauté de Communes soutient **l'activité de ses partenaires** également par la mise à disposition de locaux pour l'accueil des usagers dans le cadre de permanences.



06 L'INFRASTRUCTURE, L'INGÉNIERIE ET LES MOYENS TECHNIQUES LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS





Ce service est en charge de la gestion technique des infrastructures. Il pilote également la réalisation de nouveaux projets.

Les actions majeures

Parc artisanal des Acacias Savenay

■ Aménagement du site des Acacias

→ Mise en place d'un ensemble modulaire pour accueillir les services " Administratif – Tourisme - Transport et Politique Contractuelle " .

→ Réalisation d'un pôle technique pour les agents du service " Patrimoine " .

→ Aménagement des extérieurs : création d'un accès avec portail Bd des Acacias.

→ Création de places de stationnements avec mise en place de 3 bornes de recharges électriques.

→ Signalisations horizontales et mise en place d'une signalétique globale.

Coût de réalisation :

214 000 € HT

Coût annuel de location des

modulaires : 17 000 € HT

Il a donc été nécessaire de rénover l'intégralité du réseau : 1 900 ml afin de garantir la fonctionnalité de l'ensemble du site (renouvellement de 5 poteaux incendies).

Montant de l'opération :
320 000 € HT



■ Déconstruction de 10 bâtiments et 8 logements

→ Travaux préparatoires de déconnexions des réseaux (électricité, gaz, télécom, chauffage, eau potable...).

→ Désamiantage, curage et déconstruction de 10 bâtiments et de 8 logements sur le site de la Croix Gaudin.

→ Travaux de maçonnerie et de finition diverses.

Montant de l'opération :
870 000 € HT

Opérations diverses

■ Schéma Directeur Aménagement Lumière

→ Réalisation d'un diagnostic du parc d'Eclairage Public et d'un géoréférencement des réseaux, dans le but d'élaborer un schéma directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) : 1 090 points lumineux et 31 armoires d'éclairage public (hors ZA Folaine).
Les enjeux :

- Respecter et protéger l'utilisateur

- Limiter les consommations énergétiques

- Préserver la faune, la flore et le ciel nocturne

- Maintenir les espaces selon les usages

Un programme de rénovation sur 5 ans débutera à partir de 2022.

Coût total de l'opération :
38 200 € HT

■ Rénovation du terrain d'accueil des gens du voyage à Savenay

→ Travaux de rénovation des blocs sanitaires (mise en œuvre de carrelage et faïence, suppression de toilettes turques, agrandissement des emplacements, création de places de parking dont 2 PMR, amélioration de l'éclairage du site).

Coût total de l'opération :
137 500 € HT





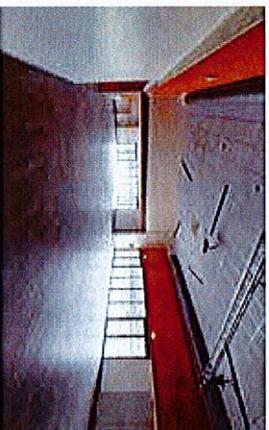
■ **Réhabilitation du réseau EP de la Zone industrielle de la Croix Blanche à Malville**

→ Rénovation et redimensionnement des réseaux d'eau pluviale sur la Zone Industrielle de la Croix Blanche à Malville : 395 ml de réseaux posés dont 280 ml de réseau en diamètre 1000 mm pour une reconexion de ces eaux pluviales vers le bassin nouvellement créé.

Montant des travaux : 222 058 € HT

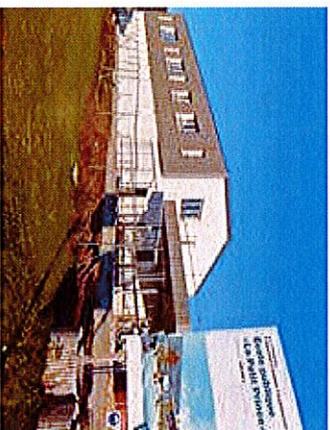
Suivi d'opérations sous Maîtrise d'ouvrage communale :

■ **Construction d'une salle polyvalente au Temple de Bretagne**
En cours d'achèvement.



■ **Construction d'un espace culturel à Cordemais**
En cours d'achèvement.

■ **Construction d'un pôle élémentaire Groupe scolaire de Prinquian**
En cours d'achèvement.



■ **Réalisation d'une résidence Autonomie et extension de l'EPHAD du Sillon à Saint Étienne de Montluc**
Démarrage du chantier : mars 2022.

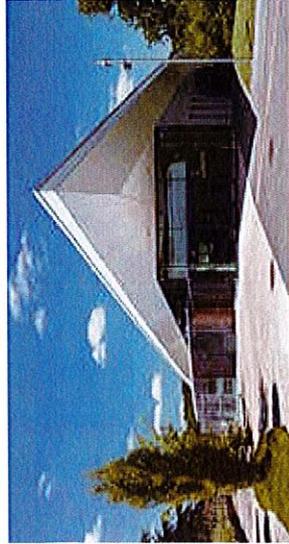
LES CHIFFRES CLÉS

- 6 marchés de travaux
- 2 marchés de fourniture
- 4 marchés de prestation intellectuelle
- 3 marchés de services

Les perspectives 2022

- Rénovation énergétique et réfection de la toiture du bâtiment du site des Acadias à Savenay.
- Rénovation énergétique du multi-accueil 1.2.3 soleil à Saint Étienne de Montluc.
- Nouveau bungalow "Espace Jeune " à La Chapelle-Launay.
- Démolition de 4 bâtiments vacants situés zone des Acadias et rue de la Gare à Savenay.
- Améliorations et déploiement de la vidéo protection sur les zones d'activités Porte Estuaire Ouest et Est à Campbon.
- Sécurisation du site de la Gendarmerie à Savenay.
- Amélioration du confort thermique de la Salle des 5 continents à Savenay.
- Étude de programmation pour la construction d'une maison de l'intercommunalité.
- Déplacement provisoire de la médiathèque de Savenay.





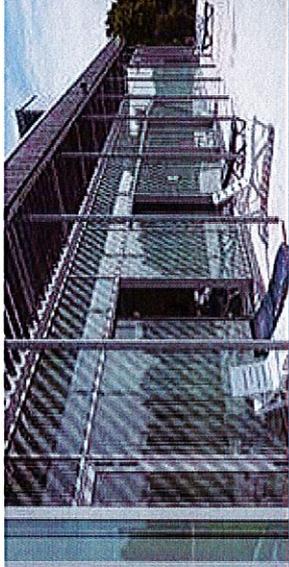
LA PISCINE DU LAC



Située dans un écrin de verdure avec une vue sur le lac de Savenay, la Piscine du Lac accueille de nombreux publics proposant un panel d'activités adaptées à tous les âges, à toutes les envies.

Les actions majeures

■ La piscine a pu proposer pendant les vacances d'été et d'automne des stages en direction des enfants et des jeunes et ont repris leurs activités traditionnelles dans le cadre de l'école de natation à la rentrée de septembre 2021.



LE CENTRE AQUATIQUE AQUAMARIS



Situé sur le territoire de Cordemais et dans un cadre verdoyant, en périphérie de la métropole Nantaise, AQUAMARIS est un complexe aquatique et de bien-être.

Les actions majeures

■ La piscine a pu proposer pendant les vacances d'été et d'automne des stages en direction des enfants et des jeunes et ont repris leurs activités traditionnelles dans le cadre de l'école de natation à la rentrée de septembre 2021.

■ Dans le cadre du renouvellement du marché de gestion de la piscine Aquamaris, le conseil communautaire a décidé de recourir à un contrat de concession portant délégation de service public.

A l'issue de la procédure, la société Vert Marine a été retenue pour une durée de 5 années à compter du 1^{er} janvier 2022.

16 janvier au 17 mai 2021 dans

Les piscines ont été fermées du cadre de la gestion sanitaire.

Une reprise des scolaires a été mise en place à compter du 17 mai, puis l'accueil des mineurs à compter du 19 mai et enfin une réouverture pour tous les publics à compter du 9 juin

À compter du 21 juillet, les piscines ont exigé la présentation du pass sanitaire à l'entrée et l'utilisation du masque (sauf pour les nageurs).

Dans ce contexte exceptionnel, les piscines n'ont pas été en mesure de mettre en place d'évènements particuliers, une forte prudence étant recommandée en matière de regroupement, et les "gestes barrières" s'imposant également. L'activité des clubs a été largement perturbée.



07
LA PETITE ENFANCE





LES MULTI ACCUEILS

Estuaire et Sillon regroupe 4 multi accueils accueillant des enfants âgés de 10 semaines jusqu'à 3 ans (non scolarisés), avec une capacité totale de 90 places.

Les actions majeures

Pic et Plume - Campbon

→ **Communication gestuelle**
Ce projet a pour but d'associer le geste à la parole.

→ **Atelier pâtisserie pour les 2/3 ans**
Proposer un nouvel atelier qui fait appel aux sens des enfants, de pouvoir leur présenter la transformation des aliments.

→ **Continuité de projets avec la médiathèque**
Psychomotricité, analyse de la pratique et spectacle de fin d'année.

LES CHIFFRES CLÉS

51 enfants accueillis
26 619 heures de fréquentation



1,2,3 Soleil - Saint Étienne de Montluc

→ **Bébés signeurs**
Favoriser la qualité de la communication en associant les gestes à la parole.

→ **Approche multisensorielle**
Proposer des découvertes sensorielles comme support à la relation.

→ **Potager et aménagement du jardin**
Créer un environnement favorisant le développement moteur, affectif, cognitif et psychique du jeune enfant.

→ **Partenariats**
Avec la bibliothèque. En cours (*reprise partenariat cinéma, caserne pompiers...*) : favoriser l'ouverture au monde.

LES CHIFFRES CLÉS

68 enfants accueillis
37 313 heures de fréquentation

Les perspectives 2022

→ **Création d'une charte des valeurs des établissements d'accueil du jeune enfant.**

Tout en Couleurs Malville



→ **Panneaux photos**
Présentation aux parents sous forme de panneaux des photos prises toute l'année.

→ **Bébés signes**
Favoriser la qualité de la communication en associant les gestes à la parole.

→ **Prêt de livres**
Proposer aux enfants d'emporter chez eux, un livre du multi accueil pour le découvrir en famille.

→ **Repas et aliments**
Découverte de légumes crus et cuits. Présentation aux enfants du menu en image sur un plateau repas, avant de passer à table.

→ **Continuité de projets**
Psychomotricité, analyse de la pratique.

LES CHIFFRES CLÉS

55 enfants accueillis
24 502 heures de fréquentation



À tout petit pas Saint Étienne de Montluc

→ **Galerie des portraits**
Affichage des photos des enfants lors de moment de vie en collectivité (*lieu d'échange, de verbalisation et de partage entre l'enfant et son parent*).

→ **Espace " Montessori "**
Mise en place de l'espace pour les plus grands étendus aux plus petits

en fin d'année (*décoration axée sur le noir et blanc*).

→ **Jardinage**
Mise en place de bacs pour permettre aux enfants de faire des plantations et de pouvoir en observer l'évolution (*dialogue et découverte autour des plantes aromatiques*).

→ **Aménagement de l'espace**
Aménagement de l'espace repensé en équipe en début d'année scolaire (*septembre*).

→ **Continuité des projets**
Psychomotricien, analyse de la pratique et partenariat avec la médiathèque.

LES CHIFFRES CLÉS

64 enfants accueillis
24 185 heures de fréquentation

Quinzaine de la Petite Enfance

" Sill'on jouait avec moi "
Du 2 au 16 octobre 2021

→ **12 ateliers** (*motricité, manipulation objets du quotidien, snoezelen, danse et musique*)

→ **2 conférences**

→ **87 parents et 87 enfants** (*participations aux ateliers*)

→ **46 personnes** (*participations aux conférences*)

Prochaine édition en 2023





LE RELAIS PETITE ENFANCE

Lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des familles et des professionnels de l'accueil individuel, le Relais Petite Enfance informe gratuitement sur l'accueil individuel, le droit du travail et l'accueil du jeune enfant.

Les actions majeures

Pendant le contexte sanitaire, l'équipe du relais a été 5 mois en télétravail. La permanence téléphonique/mail a été maintenue; des rendez-vous téléphoniques ont été proposés. Le contexte a eu un impact sur le nombre d'actions proposées.

■ **49 animations ont pu être réalisées sur les 89 prévues par le Relais en 2021 :**

-16 **matinées d'éveil**
Animées par les animatrices du Relais (Malville, Campbon, Le Temple de Bretagne et Saint Etienne de Montluc),

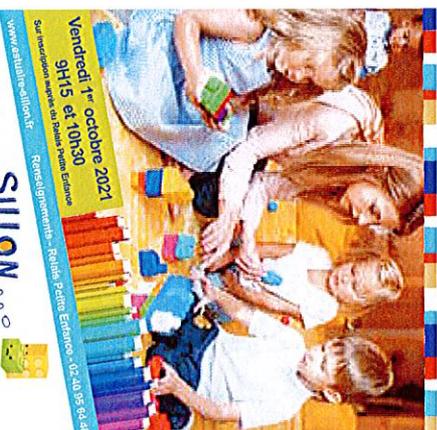
-10 **ateliers de psychomotricité**
(Le Temple de Bretagne et Malville).

-11 **ateliers de sophrologie récréative**
(Malville et Cordemais),

-6 **ateliers de découverte**
sensorielle des fruits et légumes.

-5 **Histoires pour Petites Oreilles**
(médiathèques de Cordemais, La Chapelle-Launay et Savenay).

" **Sillon lisait & jouait** "
Médiathèque de Campbon



-Annulation de **La matinée d'éveil**
géante en extérieur en juin

Au 9 décembre 2021, **366** enfants, **170** assistants maternels ont participé aux animations proposées. Cela représente **65** assistants maternels et **198** enfants différents.

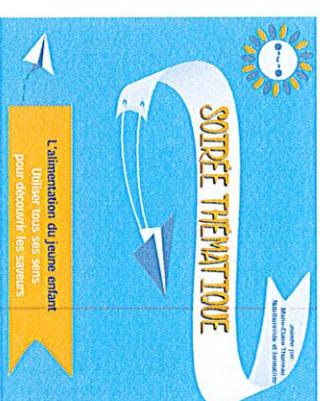
Les temps forts

2 soirées thématiques
prévues :

→ " **L'alimentation du Jeune Enfant** " : **utiliser tous ses sens pour découvrir les saveurs**

38 personnes ont participé :

- 9 parents,
- 25 assistants maternels
- 4 autres professionnels de la petite enfance



→ " **Les congés payés de l'assistant maternel** " a été **annulée en juin.**

Des rendez-vous téléphoniques ont été proposés pour pallier aux besoins d'information des familles employeurs.

→ **Newsletter RPE**

LES CHIFFRES CLÉS

392 assistants maternels sont en activité (-25 par rapport à 2020) dont **23** exercent en Maison d'Assistants Maternels (MAM)
1 378 places d'accueil individuel dont 88 places d'accueil sur les 8 MAM du territoire.
9 032 contacts avec les usagers du relais.

Les perspectives 2022

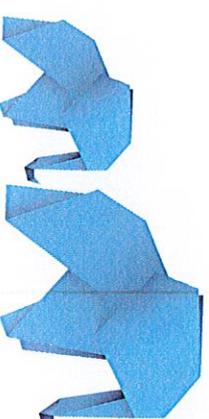
→ **Renouveler la rencontre** avec les 7 associations d'assistants maternels du territoire.

→ **Accompagner les Assistants maternels** dans leur inscription obligatoire sur le site de la CAF **moneenfant.fr**



→ **Accompagner les assistants maternels** dans l'utilisation de leurs droits à la formation continue et organiser les formations sur le territoire Estuaire et Sillon.

→ **Travailler en partenariat** avec le service Emploi sur la valorisation du métier d'Assistant Maternel et lutter contre la sous-employabilité.





08

**L'ENFANCE
LA JEUNESSE**



L'ENFANCE



Estuaire et Sillon coordonne (gère en direct ou en gestion déléguée) les structures d'accueil de mineurs : accueils périscolaires, accueil du mercredi et des vacances. Ces accueils permettent à l'enfant de 3 à 12 ans de s'épanouir à travers des activités d'éveil, culturelles, de loisirs. Ils tendent à développer la socialisation et l'autonomie en étant attentif aux rythmes et aux choix de l'enfant.

Les temps forts

→ **Séminaire intra service**
Rencontres entre équipes périscolaires du territoire en 2 matinées d'échanges pour se découvrir entre structures, créer du lien, permettre de l'interconnaissance et des échanges entre professionnels sur les pratiques de chacun et les fonctionnements des accueils. Création de mallettes de jeux et divers supports d'information.

→ **Organisation des séjours d'été.**
Rapprochement des équipes grâce à l'initiation d'un travail en commun sur les séjours.

→ **Veillées et nuitées** au sein des accueils de loisirs durant l'été.



Zoom sur les actions des accueils

Bouée

- **Dessins sur le thème de la pandémie** pour faciliter l'expression des émotions.

Cordemais

- **Réalisation d'un clip " On chante le confinement "**.

Lavau-sur-Loire

Atelier de sensibilisation au handicap (cécité) avec la construction d'une boîte sensorielle.

Saint Étienne de Montluc

- **Carnaval** à Saint Étienne de Montluc et Malville/Bouée sur le thème de l'imaginaire et de la Chine (fabrication d'un dragon).

- **Continuité des projets "** Cabanes en osier " à l'accueil de loisirs des Buissonnets.

- **Travail sur le thème de l'inégalité** avec projets sur le handicap et spectacles de tous pays.

Savenay

- **Projet intergénérationnel** avec la maison de retraite " Les Tilleuls " de Savenay (Lavau-sur-Loire et club Darwin) ayant pour objectif de créer et partager un dessin symbolisant un contact vers l'extérieur, amenant joie et gaieté dans les chambres des résidents.

- **Réalisation d'activités "** Fait maison " (shampooing, dentifrice...)

- **Décorations fabriquées et installées** par les enfants de l'accueil de Savenay sur les sapins de la ville.

Partenariats

Une partie de ces accueils est déléguée à des associations et subventionnée par l'intercommunalité :

- **Associations Loisirs Jeunesse**

177 852 €

- **Le club des Marsupilamis**

82 000 €

- **Les PEP Atlantique Anjou**

135 168 €

- **Le club Dawind**

LES CHIFFRES CLÉS

14 accueils périscolaires

8 accueils du mercredi

7 accueils extrascolaires

8 séjours

4 conventions de partenariat associatives

Les perspectives 2022

→ **Mise en place de la CTG** (Convention Territoriale Globale) avec la CAF visant à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire.

→ **Reconduction du séminaire intra service** pour développer des actions communes et harmoniser le fonctionnement des structures.

→ **Renouvellement du PEDT** (Projet Educatif de Territoire) pour redéfinir la mise en oeuvre des orientations éducatives.

→ **Renforcement du lien avec les communes et associations** pour accompagner et développer de nouveaux projets.

→ **Poursuite du partenariat** avec les médiateurs, cinémas, piscines, intervenants locaux.

→ **Développement de la communication** auprès des familles.

→ **Réalisation de projets intergénérationnels** avec les maisons de retraite (ex : projet cirque à Savenay).

→ **Participation des accueils périscolaires** au Festival Handiversité.

→ **Travail sur des thématiques** comme le harcèlement, l'égalité garçons/filles, l'écologie (compost, land art...)



LA JEUNESSE



Tout au long de l'année, les structures permettent de découvrir de nouvelles activités sportives, de profiter de sorties et d'animations en période scolaire et lors de chaque vacance scolaire.

Les actions majeures

- **Soirée parentalité**
→ " Relations parents-ados " en partenariat avec l'association Res'PPI.
- **Séjours été**
→ 2 séjours projets de jeunes (1 à partir de 10 ans et 1 pour les 12-17ans) en Vendée et à Saumur.
→ 1 séjour 10-13 ans " The Survivor " en Loire-Atlantique.
→ 1 séjour itinérant vélo " Cap Vélo " pour les 12-17 ans.
- **Création du nouveau logo** avec la participation des jeunes et de leur famille.



- **Création d'une nouvelle plaquette animation jeunesse.**



- **Création d'un QR code** (mis à disposition des familles en janvier 2022).
- **Actions parentalité**
→ " Family Summer " soirée de clôture de l'été.
→ " Portes ouvertes " des structures jeunesse.



Les perspectives 2022

- **Pérennisation des séjours**
2 projets de jeunes,
1 séjour 10-13ans
1 séjour itinérant
- **Organisation de soirées " Parentalité "** comme "Vivre une rentrée en 6^{ème}".



- **Organisation des animations familles**
BBQ en famille, Family Summer, Portes ouvertes.

PORTES OUVERTES DES STRUCTURES JEUNESSE



Maison des Jeunes - 1 rue des sports - Cordemais
Espace Jeunes - Espace associatif Le Manoir - Saint Etienne de Montlic
Le Renocard - Rue Jo Legoux - Le Temple-de-Bretagne

LES CHIFFRES CLÉS

- 3 espaces jeunes
- 3 séjours
- 193 adhérents
- 182 jeunes accueillis en accueil libre
- 80 jeunes participants aux séjours
- 1 convention de partenariat avec l'Association de Loisirs Jeunesse de Savenay

09 LA LECTURE PUBLIQUE



LES MÉDIATHÈQUES



Le réseau des médiathèques Estuaire et Sillon est composé 11 bibliothèques et médiathèques offrant un service de proximité et des actions sur tout le territoire.

Les actions majeures

- Des médiathèques maintenues ouvertes **malgré le contexte sanitaire.**
- **Une nouvelle identité visuelle** pour le réseau.
- **Des boîtes de retour** pour toutes les médiathèques.
- **Un service de navette** des documents étendu aux 11 médiathèques plébiscité par les lecteurs.
- **Un nouveau site Internet** avec de nouvelles fonctionnalités : un agenda complet, des recherches simplifiées, des partages de coups de cœur.

Les temps forts

- ➔ **Une programmation culturelle dynamique pour tous les publics**
 - Des lectures, des spectacles, des ateliers, des rencontres...
 - Les 10 ans de la médiathèque du Tempe de Bretagne
- ➔ **Des temps fort pour le réseau**
 - Le prix littéraire " Au fil des pages " (prix des lecteurs adultes)
 - Les Rencontres e-Mediat' autour du numérique
 - 29 animations
 - 416 participants
 - Les ateliers Jagis, je réduis en partenariat avec le service déchets
 - 8 ateliers
 - 45 participants

AGENDA



Les perspectives 2022

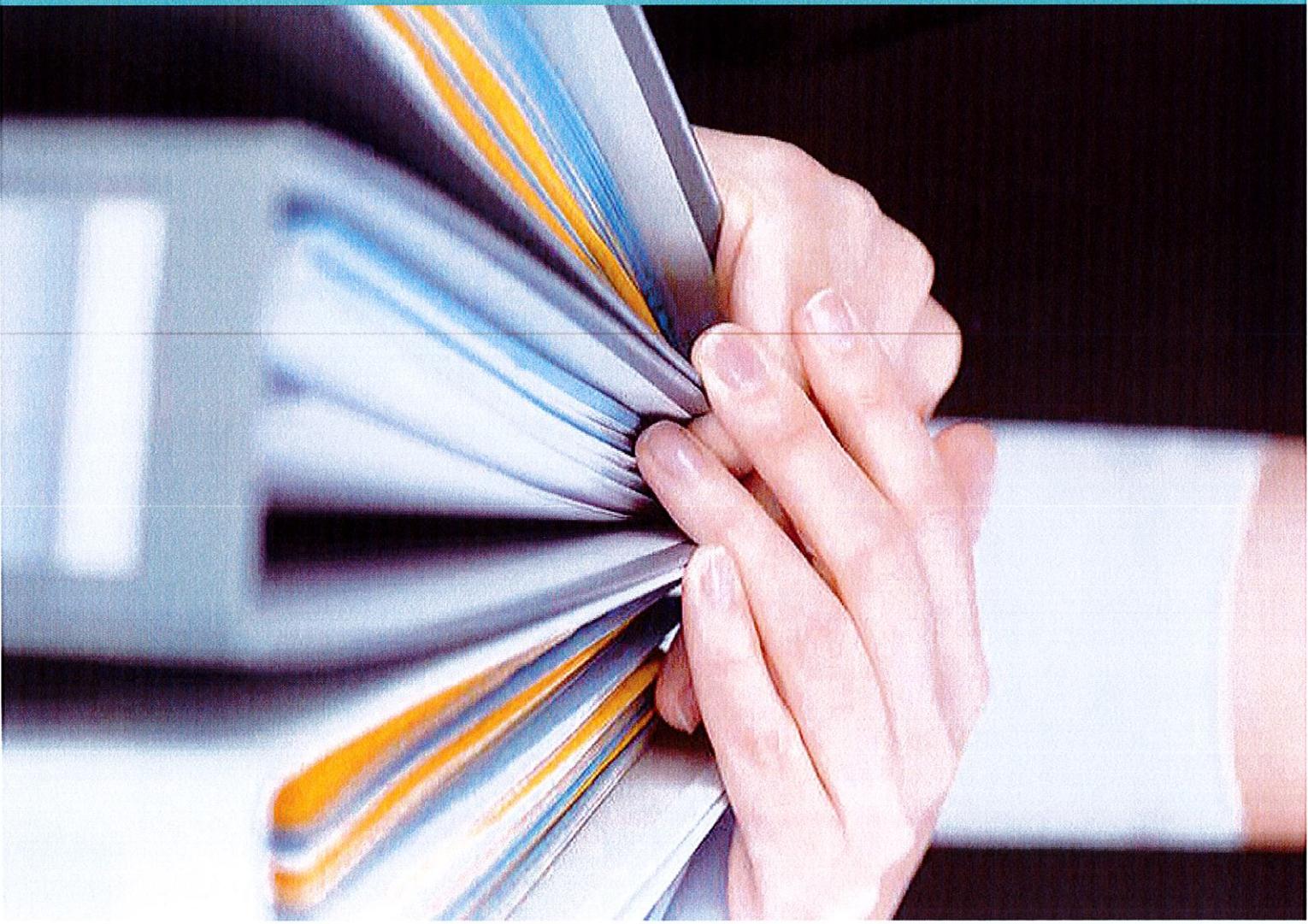
- ➔ **Vers une programmation culturelle** encore plus concertée pour une meilleure visibilité.
- ➔ **Réflexion sur les accueils de classes** pour des accueils encore plus qualitatifs.
- ➔ **Développement des actions** autour du numérique.
- ➔ **Lancement du PCSES** en lien avec le projet de construction d'une nouvelle médiathèque à Savenay.

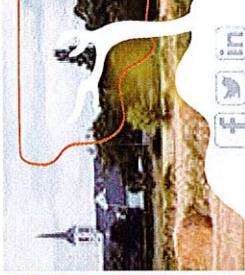
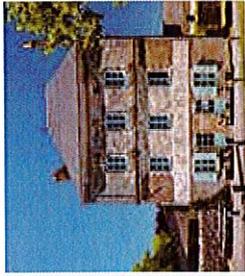
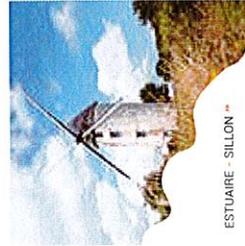
LES CHIFFRES CLÉS

- 84 943** documents en libre accès dont 8616 nouveautés (+ documents Bibliothèque Départementale)
- 9 314** inscrits actifs (23,9 % de la population du territoire) dont 1867 nouveaux inscrits (4,8 % de la population du territoire)
- 249 936** prêts
- 21 357** documents ayant transité par la navette
- 3 477** élèves accueillis dans le respect des protocoles sanitaires



10 FONCTIONS SUPPORTS





ESTUAIRE - SILLON



LA COMMUNICATION

Les actions de communication répondent aux besoins des différents services et mettent en œuvre la stratégie de communication globale de la collectivité.

Les actions majeures

■ Une identité visuelle propre

- Évolution graphique du bulletin intercommunal et définition d'une trame éditoriale.
- Reportages photos thématiques : environnement, médiathèques, animations, mobilités.
- Mise en cohérence de la communication des médiathèques et nouveau logo pour les structures jeunesse.
- Réalisation de vidéos / interviews : acteurs économiques principalement.

■ Nouveautés web

- Déploiement de la stratégie digitale (réseaux sociaux) : Facebook, LinkedIn, Twitter. Travail en transversalité avec les référents réseaux sociaux dans chaque service.
- Communication interne : mise en ligne de Popcom, l'extranet agents.
- Mise en ligne de l'extranet élus.
- Poursuite de l'accompagnement des sites internet communaux avec Quilly et Lavau-sur-Loire qui ont rejoint Malville et Saint Etienne de Montluc.

■ Poursuite du développement des newsletters

- Nouveauté : Relais Petite Enfance (trimestrielle).
- Communauté de Communes (mensuelle).
- Médiathèque (mensuelle).
- Développement économique (trimestrielle).

■ Développement presse et médias

- Plan média : augmentation de la couverture médiatique (TV et radios locales et reportages Télé Nantes)
- Nouvelle revue de presse : plus ergonomique et partagée à l'échelle du codir élargi.

Les temps forts

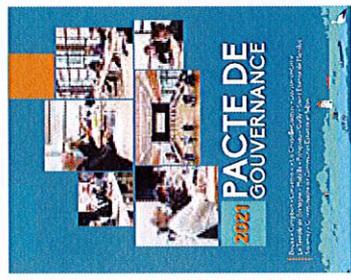
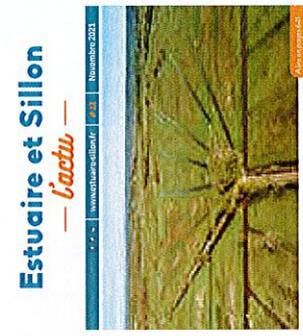
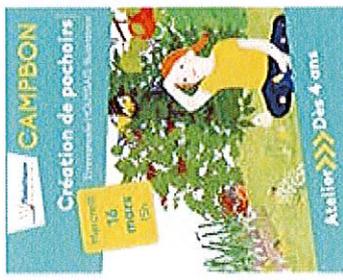
- Le lancement de la Communauté de Communes **sur les réseaux sociaux** : **1^{er} mai**
- La réalisation de **2 publireportages** " Regards partagés " diffusés sur TéléNantes et relayés par nos partenaires.
- **Lancement de Popcom**, l'extranet agent : juin.
- **Lancement Extranet Élus** : septembre.

LES CHIFFRES CLÉS

- 4 newsletters thématiques
- 2 Rendez-vous des communicants en Estuaire et Sillon. Un nouveau Rendez-vous dédié aux chargés de communication des 11 communes
- 3 Estuaire et Sillon l'actu Janvier - mai - novembre + de 150 créations graphiques print et web (kit communication)
- 103 000 visites (+56%) sur www.estuaire-sillon.fr

Les perspectives 2022

- Poursuite du déploiement du plan média TéléNantes : publireportages, en lien avec le projet de territoire.
- Développer la stratégie de contenu digital.





LES RESSOURCES HUMAINES

En 2021, les contraintes liées au contexte sanitaire Covid 19, déjà existantes en 2020, se sont maintenues. A ce titre, le service Ressources Humaines en collaboration avec la conseillère en prévention des risques professionnels a poursuivi sa mobilisation afin d'accompagner les responsables et leurs équipes dans l'application du protocole sanitaire régulièrement mis à jour pour prendre en compte les dernières mesures gouvernementales.

Les temps forts

- De nouveaux outils **Ressources humaines ont été mis en place tels que :**
 - L'extranet Pop.com, outil de communication et de travail collaboratif à destination des agents.
 - Les Lignes Directrices de Gestion relatives à la stratégie pluriannuelle du pilotage des ressources humaines.
 - La réorganisation des services Ressources Humaines et bâtiments suite à la démutualisation des services communs au 1/01/2021.

- ### LES CHIFFRES CLÉS
- 290** emplois permanents créés au sein de la collectivité dont **31** pourvus par des agents communaux mis à disposition. Soit sur les 259 emplois permanents restants :
 - **228** emplois pourvus au 31 décembre 2021
 - **31** emplois vacants

ZOOM SUR LES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Véritable outil de pilotage pluriannuel, elles ont été fixées par arrêté du Président pour une durée de 6 ans. L'objectif est de donner plus de visibilité aux agents sur leurs perspectives de carrière et sur les attentes de leur employeur. Elles ont également vocation à assurer une égalité de traitement ainsi qu'une transparence dans la gestion et le déroulement de carrière.

Ce document est composé de deux parties :

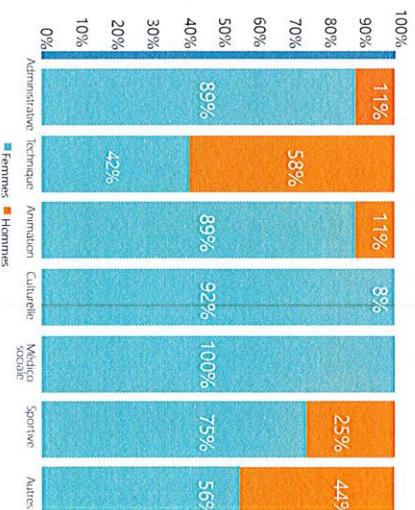
- La première détaille la stratégie de pilotage des RH en fonction des orientations politiques locales des élus communaux. Les axes prioritaires d'Estuaire et Sillon sont déclinés en enjeux à partir des actions existantes et en projets à mener.

- La deuxième fixe les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours. Les LDG définissent la procédure et les critères de la collectivité en matière d'avancement de grade. Elles mettent également en avant la formation professionnelle, outil indispensable afin que les agents puissent s'adapter à des missions en évolution et conserver leur capacité d'innovation et de conception.

- Répartition femmes / hommes / filière
→ Titulaires et contractuels, emplois permanents



- Répartition par filière - en %



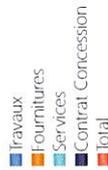
- Répartition par catégorie hiérarchique



LA COMMANDE PUBLIQUE

En lien avec les services gestionnaires, le service commun de la commande publique assure la rédaction des différents contrats de la commande publique tout en veillant à sécuriser au maximum les procédures (de la phase préparatoire, à la passation et à l'exécution en partie).

■ Répartition par dossiers traités



Les perspectives 2022

→ **La mise en œuvre des procédures** des communes de Cordemais, du Temple de Bretagne et de Saint-Étienne de Montluc dans le cadre des projets de mandat et de la Communauté de Communes dans le cadre du projet de territoire.

→ **La mise en place de nouveaux groupements de commande** avec les communes du territoire.

→ **Le développement des échanges** avec les différents services des collectivités adhérentes au service commun pour recenser, anticiper et accompagner les procédures de mise en concurrence et de publicité.

→ **Le développement des échanges avec les services** "marchés publics", des autres communes du territoire d'Estuaire et Sillon dans une démarche de "groupe métier".

LES POLITIQUES CONTRACTUELLES

La mission politiques contractuelles négocie avec les partenaires de la CCES, tels que l'État, les outils permettant d'accéder aux financements. Elle accompagne les services et les communes dans les demandes de financements.

■ **Au titre du Contrat Territorial avec la Région, Estuaire et Sillon a bénéficié de nouvelles subventions :**

-107 482 € pour l'achat de véhicules électriques, et des bornes de recharge pour ses services.

-470 845 € pour la déconstruction de bâtiments du site de la Croix Gaudin à Saint-Étienne de Montluc.

■ **Financements accordés par l'État et le Département**

-198 953 € pour la rénovation énergétique de l'accueil périscolaire de Saint-Étienne de Montluc et de bâtiments administratifs à Savenay du plan de relance.

-109 764 € pour la réhabilitation de l'aire des gens du voyage de Savenay par l'État et 28 627 € par le Département.

Les perspectives 2022

→ Les contrats territoriaux avec la Région et le Département seront élaborés et signés. Ces outils assureront des financements pluriannuels pour le territoire d'Estuaire et Sillon.

Les temps forts

→ **Signature du Contrat de Ruralité, de Relance et de Transition Écologique (CRRETE)** le 30 novembre 2021.

2 recrutements

-Un agent en volontariat territorial d'animation pour l'écriture du CRRETE
-Un agent chargé des politiques contractuelles pour négocier les contrats de financements avec les partenaires État, Région et Département, ainsi que la recherche et le suivi des subventions pour Estuaire et Sillon.

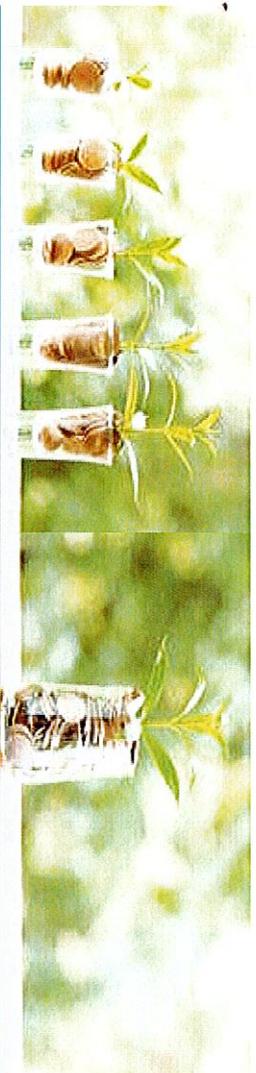
Un contrat pour les transitions

Avec le CRRETE, Estuaire et Sillon a contractualisé avec l'État, la Région et le Département pour traduire ses ambitions en trois volets :

-la cohésion sociale et territoriale,
-le développement économique durable

-la transition écologique.

Le CRRETE accompagne les projets du territoire de 2020 à 2026. Il joue un rôle d'ensemble intégrant les politiques publiques intercommunales sur le territoire (programme Petites Villes de Demain, Pacte pour une transition écologique de l'estuaire de la Loire, Territoire d'Industrie...).



LES FINANCES



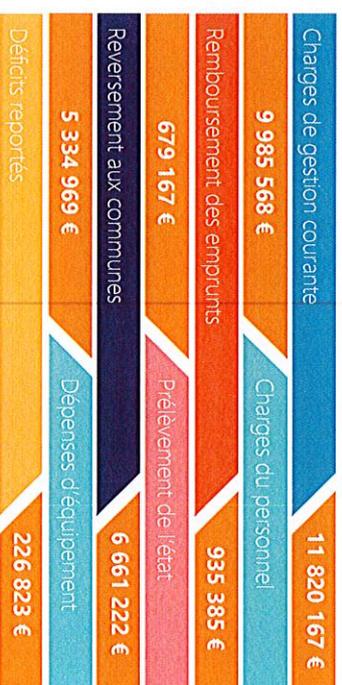
2021 est une année qui a également été marquée par la crise de la Covid-19. Malgré ce contexte difficile, l'état des finances au 31 décembre 2021 reste préservé. Il faudra cependant rester vigilant car cet état est en partie dû au report de certains investissements qui n'ont pu se réaliser en raison du contexte.

■ Répartition par compétence des dépenses réelles des différents budgets



Montant total des dépenses réalisées en 2021
35 643 303 €

■ Répartition par nature des dépenses réelles sur l'ensemble des budgets




35,6 M€

■ Répartition par nature des recettes réelles de l'ensemble des budgets



Montant total des recettes réalisées en 2021
49 608 093 €



**ANNEXE A LA DELIBERATION
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LOISIRS
JEUNESSE – FESTIVAL HANDIVERSITE**

**AVENANT N°1 - Convention Financière entre la Communauté de
communes Estuaire et Sillon et l'ALJ – Association Loisirs Jeunes**

ENTRE :

La Communauté de Communes Estuaire et Sillon représentée par son Président, Monsieur Remy NICOLEAU, agissant en vertu d'une délibération du Conseil communautaire en date du 12 mai 2022.

D'UNE PART,

ET :

L'association ALJ représentée par sa Présidente, Madame Linda BERJONNEAU, agissant en vertu d'une délibération du Conseil d'administration en date du

D'AUTRE PART.

Vu la délibération n° 21 du 14 avril 2022 relative à la subvention 2022 versée à l'ALJ et sa convention.

IL EST EXPOSE CE QUI SUIT :

L'article 59 de la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 qui vient compléter la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, fait obligation aux Collectivités Locales attribuant une subvention en nature ou en numéraire supérieure à 23 000 € de conclure une convention financière avec l'Association qui en bénéficie.

Article 1^{er} : Objet de l'avenant n°1 à la convention financière

Dans le cadre du partenariat développé avec l'association ALJ, une convention financière à hauteur de 86 926€ a été présentée en Conseil Communautaire du 14 avril 2022, au titre de l'acompte à la subvention de fonctionnement 2022. Cet avenant n°1 a vocation à intégrer un versement de subvention complémentaire de 4000€, soient 90 926€ de subventions versées au titre de 2022.

Article 2 : Durée de l'avenant n°1 à la convention

Le présent avenant prendra effet à compter de sa notification d'un exemplaire signé par les deux parties pour s'achever au 31 décembre 2022.

Article 3 : Montant et modalités de versement de la subvention

La Communauté de communes Estuaire et Sillon a attribué à l'ALJ une subvention complémentaire de 4000€ qu'elle utilise dans le cadre de l'organisation du festival Handiversité du 8 au 23 avril 2022.

Article 4 : Résiliation

En cas de non-respect de ses obligations par l'une ou l'autre des parties, l'avenant n°1 pourra être résilié de plein droit, par l'une ou l'autre des parties, par envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

Fait à Savenay, le

Pour la Communauté de communes
Estuaire et Sillon,

Monsieur le Président

Rémy NICOLEAU

Pour l'association ALJ,

Madame la Présidente

Linda BERJONNEAU



ANNEXE A LA DELIBERATION
AVENANT A LA CONVENTION DU PROGRAMME LEADER 2014-2020
AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ERDRE ET GESVRES



Groupe d'Action Local LEADER
Canal, Erdre et Loire

Avenant à la convention de partenariat entre

La Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres

La Communauté de Communes d'Estuaire et Sillon

Le Pays de Blain Communauté

La Communauté de Communes de Nozay



Entre les soussignés :

La **Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres**, composée des Communes de Casson, Fay-de-Bretagne, Grandchamp-des-Fontaines, Héric, Les Touches, Nort-sur-Erdre, Notre-Dame-des-Landes, Petit-Mars, Saint-Mars-du-Désert, Sucé-sur-Erdre, Treillières et Vigneux-de-Bretagne.
Représentée par son Président, Monsieur Yvon LERAT, dûment mandaté à l'effet des présentes par une délibération du Conseil Communautaire en date du 4 juin 2020

La **Communauté de Communes d'Estuaire et Sillon**, composée des Communes de Bouée, Campbon, La Chapelle Launay, Lavau-sur-Loire, Malville, Prinquiau, Quilly et Savenay.
Représentée par son Président, Monsieur Rémy NICOLEAU, dûment mandaté à l'effet des présentes par une délibération du Conseil Communautaire en date du 7 juin 2020.

Le **Pays de Blain Communauté**, composée des Communes de Blain, Bouvron, La Chevallerais et Le Gâvre.
Représentée par sa Présidente, Madame Rita SCHLADT, dûment mandatée à l'effet des présentes par une délibération du Conseil Communautaire en date du 10 juillet 2020

La **Communauté de Communes de Nozay**, composée des Communes d'Abbaretz, La Grigonnais, Nozay, Puceul, Saffré, Treffieux et Vay.
Représentée par sa Présidente, Madame Claire THEVENIAU, dûment mandatée à l'effet des présentes par une délibération du Conseil Communautaire en date du 8 juin 2020

Préambule

Les Communautés de Communes d'Erdre et Gesvres, d'Estuaire et Sillon, le Pays de Blain Communauté et la Communauté de Communes de Nozay ont décidé de s'associer pour la mise en œuvre d'une stratégie de développement local dans le cadre de l'appel à candidatures LEADER lancé par la Région des Pays de la Loire. Il s'agit de contribuer au développement des territoires en accompagnant des porteurs de projets publics et privés avec l'aide de fonds européens sur la période 2015-2020.

Dans le cadre de ce programme LEADER, les territoires se sont regroupés afin de permettre aux quatre Communautés de Communes de participer au programme, dans un souci de cohérence territoriale, et afin de mutualiser la gestion du programme.

Cette gestion implique en effet la mise en place d'un Groupe d'Action Local (GAL), composé d'acteurs publics et privés - les acteurs privés étant des membres issus des Conseils de Développement des territoires - qui se voit déléguer la gestion d'une enveloppe globale de fonds européens sur la base d'un accord avec la Région sur une stratégie et un plan de développement pour le territoire.

Afin d'organiser les modalités de gestion du programme LEADER par les quatre Communautés de Communes d'Erdre et Gesvres, d'Estuaire et Sillon, du Pays de Blain Communauté et de la Communauté de Communes de Nozay, une Convention de Partenariat a été signée pour la période allant du 1^{er} septembre 2015 jusqu'au 31 décembre 2021. Le programme LEADER ayant bénéficié d'une enveloppe supplémentaire dans le cadre de la relance, il est proposé un avenant de prolongation à cette convention de partenariat

Il a été arrêté et convenu ce qui suit

ARTICLE 1 – L'ARTICLE 4 LES MOYENS MIS EN ŒUVRE EST MODIFIÉ COMME SUIT

4.1. Les moyens humains mis à disposition du GAL

Sous l'autorité du Président du GAL, l'équipe technique et d'animation est chargée de conduire et de piloter la démarche LEADER. Elle est composée de 1,6 équivalents temps plein répartis comme suit :

- 0,3 ETP pour les missions de chef de projet - coordination et conduite globale de la démarche LEADER, assuré par la responsable politiques contractuelles, financements de projets et partenariats de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres.

- 0,9 ETP pour les missions d'animation, de gestion et suivi de la démarche LEADER, recruté par la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres à compter du 1^{er} septembre 2015.

- 0,1 ETP pour les missions d'assistance administrative, assuré par l'assistante administrative de la Direction Générale des Services de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres.
- 0,3 ETP pour les missions d'assistance de gestion, assurées par l'assistante de gestion du service politiques contractuelles, financements de projets et partenariats de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres

ARTICLE 2 – L'ARTICLE 7 DE LA CONVENTION INITIALE EST MODIFIE COMME SUIV

Le présent avenant entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022

La convention est conclue pour la durée de conduite du programme LEADER (période de programmation plus une année supplémentaire pour la gestion des opérations engagées en fin de programmation et l'évaluation), et s'éteindra au lancement du prochain programme LEADER 2023-2027 et au plus tard le 31 décembre 2025 date de clôture du programme LEADER 2014-2020 suite à l'abondement de l'enveloppe, étant entendu que tout ou partie de ses effets se maintiendront au-delà de cette date dans les hypothèses suivantes :

- Décision de prorogation prise par voie d'avenant (si les besoins en terme de clôture ou de candidature à un nouveau programme l'exigeaient).
- Les collectivités seront toujours considérées comme associées tant que le compte-rendu annuel retraçant les opérations de la dernière année d'exercice n'aura pas été approuvé par chaque assemblée délibérante.
- Les collectivités seront toujours considérées comme associées si une (ou plusieurs) action juridictionnelle les opposant à un (ou plusieurs) tiers n'était pas définitivement et totalement réglée à la date normale d'extinction de la convention.

ARTICLE 3 – TOUS LES AUTRES ARTICLES DE LA CONVENTION INITIALE RESTENT INCHANGES

Fait à Grandchamp des Fontaines, le

Document établi en 8 exemplaires originaux, dont :

- 1 destiné à être remis à chacune des parties,
- 1 destiné à l'autorité de gestion LEADER,
- 1 destiné à L'ASP, autorité de paiement des fonds FEADER,
- 1 destiné à Monsieur le Trésorier Public du porteur de l'opération,
- 1 destiné au dossier.

Pour la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres :

Le Président

Yvon LERAT

Pour la Communauté de Communes d'Estuaire et Sillon :

Le Président

Rémy NICOLEAU

Pour le Pays de Blain Communauté :

La Présidente

Rita SCHLADT

Pour la Communauté de Communes de Nozay :

La Présidente

Claire THEVENIAU

ANNEXE AU PROJET DE DELIBERATION
AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE
SERVICE AVEC LA COMMUNE DE MALVILLE



AVENANT N°2
A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICE

Entre les soussignés :

La Communauté de Communes Estuaire et Sillon représentée par son Président M. Rémy NICOLEAU, dûment habilité par délibération du Conseil Communautaire du 12 mai 2022, ci-après dénommée « l'EPCI »,

D'une part,

Et :

La Commune de Malville représentée par son Maire, Mme Martine LEJEUNE, dûment habilitée par délibération du Conseil Municipal du 24 mars 2022, ci-après dénommée « la Commune »,

D'autre part.

Préambule

Par convention en date du 03 janvier 2019, l'EPCI et la Commune ont défini les modalités de mise à disposition des services suivants : accueils périscolaires, accueils de loisirs et espaces jeunes.

L'avenant n°1 du 20 juillet 2020 a pris en compte le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).

La convention doit être revue afin de prendre en compte les évolutions dans la mise à disposition des bâtiments.

Article 1 : les charges de fonctionnement de l'ancien restaurant scolaire Paul Cézanne (renommé Maison des Loustics) sont assurées par la CCES.

Les fluides (électricité, gaz) sont réglés par la commune jusqu'au 28 février 2022 et font l'objet d'un remboursement par la CCES. Les factures d'eau sont réglées par la commune et remboursées par la C.C.E.S jusqu'à la mise en place d'un compteur spécifique pour la Maison des Loustics (prévue au 1^{er} semestre 2022).

Article 2 : le restaurant scolaire L'Espace Etoilé est mis à disposition les mercredis et pendant les vacances scolaires selon le détail joint en annexe 1.

Article 3 : l'article 6 de la convention est modifié tel que suit :

Le coût unitaire journalier s'élève à :

- **Accueil périscolaire (sur la base de 144 jours de classe) : 765.05 €**

Dépenses accueil périscolaire	Montant en euros/ unité de fonctionnement
Charges de personnel (titulaires)	623.60 €
Budget du service (fournitures et animations)	25.00 €
Charges des bâtiments – décomposées comme suit :	28.31 €
- Bureaux service Accueils de loisirs / accueils périscolaires : 12.19 €	
- Ecole élémentaire L'Orange Bleue : 16.12 €	
Prestation de service : agents chargés des goûters	7.00 €
Photocopieur	1.51 €
Fournitures administratives	2.13 €
Logiciels et maintenance informatique	3.93 €
Alimentation	56.91 €
Assurance statutaire du personnel	14.45 €
Assurance responsabilité civile	2.21 €
TOTAL	765.05 €

- **Accueil du mercredi et des vacances (sur la base de 36+ 55 jours d'ouverture) : 1 770.59 €**

Dépenses accueil périscolaire	Montant en euros/ unité de fonctionnement
Charges de personnel (titulaires)	907.32 €
Budget du service (fournitures et animations)	205.49 €
Charges des bâtiments – décomposées comme suit :	277.73 €
- Bureaux service Accueils de loisirs / accueils périscolaires : 12.19 €	
- Ecole maternelle Bleu de Ciel : 49.43 €	
- Ecole élémentaire Orange Bleue : 54.56 €	
- Restaurant scolaire L'Espace Etoilé : 161.55 €	
Prestations de service : agents chargés de la restauration	174.16 €
Photocopieur	5.56 €
Fournitures administratives	7.85 €
Logiciels et maintenance informatique	14.51 €
Alimentation	116.48 €
Assurance statutaire du personnel	53.35 €
Assurance responsabilité civile	8.14 €
TOTAL	1 770.59 €

Article 4 : concernant la mise à disposition de personnel, le détail actualisé des postes est le suivant :

	2020		2021	
	MAD en % janv à aout (8 mois)	MAD en % sept à dec (4 mois)	MAD en % janv à aout (8 mois)	MAD en % sept à dec (4 mois)
Adjoint d'animation à temps complet	84,81%	87,20%	97,30%	69,42%
Adjoint d'animation à temps non complet (28H00)	62,37%	64,12%	67,00%	72,89%
Adjoint d'animation principal à temps non complet (31H30)	66,89%	25,87%	63,40%	78,16%
Adjoint d'animation à temps complet	84,85%			
Adjoint d'animation principal à temps complet	89,03%	84,88%	83,66%	83,73%
Adjoint d'animation à temps non complet (28H00)	81,85%	89,40%	79,17%	83,27%
Adjoint d'animation principal à temps complet	15,23%	6,14%	8,12%	
Adjoint d'animation à temps complet (temps partiel 80%)	100,00%			
Adjoint technique principal à temps complet	17,56%	20,06%		
Adjoint d'animation à temps non complet (28H00)	66,15%	59,49%	56,26%	66,99%
Adjoint d'animation à temps complet	77,00%	77,00%	77,00%	77,00%
Adjoint d'animation à temps complet	74,25%	8,21%	27,61%	85,80%

Article 5 : ces dispositions entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2021

Fait à Malville, le en deux exemplaires.

Pour la Commune,

Le Maire,

Martine LEJEUNE

Pour Estuaire et Sillon

Le Président,

Rémy NICOLEAU

Superficie	
Surface du bâtiment (total pièce selon plan joint au dossier)	789 m ²
Surfaces dédiées à l'activité :	0 m ²
Surfaces communes (tout sauf espace maternelles et traiteur) - Détail ci-dessous	560 m ²
Surface cuisine/locaux techniques (prépa repas)	290 m ²
Salle/self/sanitaires (espace déjeuner)	270 m ²
ratios de surface	0,37
	0,34

Surface cuisine/surface bâtiment

Surfaces salle/self/sanitaires / Surface du bâtiment

Ratio 1
Ratio 2

Temps d'utilisation				
ALSH mercredi - cuisine	1j / semaine	36 semaines	8H30-14H30	216 h/an
ALSH mercredi - salle/self/sanitaires	1j / semaine	36 semaines	11H30-15H30	144 h/an
ALSH vacances - cuisine	5j / semaine	11 semaines	8H30-14H30	330 h/an
ALSH vacances - salle/self/sanitaires	4j / semaine	11 semaines	11H30-15H30 (7H30-15H00)* 4j + (8H30-14H30)* 1j*36 + (8H30-14H30*55)	176 h/an
Sous-total global cuisine	5j / semaine	47 semaines		1626 h/an
Sous-total global salle/self/sanitaires	5j / semaine	47 semaines		940 h/an
ratio de temps d'utilisation Cuisine				0,34
ratio de temps d'utilisation salle / self /sanitaires				0,34

- D'un agent de terrain (catégorie C) : 21€/h chargé
- D'un agent de Maîtrise (catégorie C) : 23€/h chargé
- D'un Technicien (catégorie B) : 24€/h chargé
- D'un Ingénieur (catégorie A) : 34€/h chargé

Contrats d'entretien		
Installation électrique et aération	dekra	270,00 €
Installation gaz		
Blocs Autonomes (BAES)		
Extincteurs	eurofeu	173,00 €
Appareils de cuisson / chambres froides	Biard	1 944,00 €
Chauffage / Climatisation	IDEX	442,00 €
Ventilation	anvolla	300,00 €
Nettoyage	Régie	33 831,00 €
assurances	Groupama	265,00 €
		37 225,00 €

Interventions techniques		
interventions ponctuelles / réparations	Régie	1 040,00 €
Ingénierie / gestion / organisation	Régie	288,00 €
Travaux d'entretien confiés aux entreprises	Entreprises	878,00 €
		2 206,00 €

Fluides		
Eau potable	Véolia	500,00 €
Electricité	enedis	16 173,00 €
Gaz	total energie gaz	3 947,00 €
Télécom	orange	1 672,00 €
		22 292,00 €

Eau potable : compteur jumelé avec l'école maternelle
= 2/3 consommation annuelleCoût annuel de la gestion du bâtiment :
Coût à la charge de la CCES (coût * ratio surface*ratio temps)61 723,00 €
14 710,59 €78,23 € / m² / an



Le Président
Rémy NICOLEAU

ANNEXE A LA DELIBERATION

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DE L'ANCIEN RESTAURANT SCOLAIRE PAUL CEZANNE – MALVILLE



Procès-verbal de mise à disposition d'un bien immeuble

affecté à l'exercice de la compétence Accueils de Loisirs par la commune de Malville à la Communauté de communes Estuaire et Sillon

En application des articles L.5211-5 III et L.1321-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, disposant que tout transfert de compétence entraîne de plein droit la mise à disposition de la collectivité bénéficiaire des biens meubles et immeubles utilisés pour l'exercice de cette compétence.

L'immeuble affecté à l'exercice de la compétence Accueil de Loisirs sis à Malville et décrit par le présent procès-verbal est mis à disposition de la Communauté de Commune Estuaire et Sillon représentée par son Président, M. Rémy NICOLEAU, par la commune de Malville représentée par son Maire, Mme Martine LEJEUNE.

▶ SITUATION JURIDIQUE

- Bien immeuble et terrain (abords extérieurs) de 800 m² environs.

▶ RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

- Désignation du propriétaire : Commune de Malville
- Année de construction du bâtiment : 1984
- Références cadastrales et adresse : Partie de la parcelle cadastrée AC n° 9 sise 1 rue des Peintres



▶ RENSEIGNEMENTS COMPTABLES

- Numéro d'inscription à l'inventaire communal : 20020012 (165 106.23 €) et RESCO2198800000 (348 239.59 €)
- Valeur historique (prix d'acquisition ou de construction) : inconnue
- Valeur nette comptable (en cas d'amortissement) : pas d'amortissement

▶ CONSISTANCES

- Photographie récente du bien :



▶ ETAT GENERAL DU BIEN

- Les biens mis à disposition sont dans un état général d'entretien et de fonctionnement¹ : bon état.
- Observations éventuelles : néant

- Evaluation de la remise en état :
 - liste des travaux effectués sur le bien mis à disposition au cours des 10 dernières années : néant
 - études et devis disponibles pour des travaux à réaliser prochainement : néant

Fait en deux exemplaires

A Malville

Le

Pour l'établissement public
de coopération intercommunale
bénéficiaire de la mise à disposition,
Le Président,

Pour la commune propriétaire
Le Maire,

Rémy NICOLEAU

Martine LEJEUNE



**RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation régionale académique à la
jeunesse, à l'engagement et aux sports**



Le Président

Rémy NICOLEAU



Convention relative au fonctionnement du Point Information Jeunesse de Savenay

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté

Vu le décret n° 2017-574 du 19 avril 2017 relatif à la mobilisation des structures « Information Jeunesse » pris pour l'application de la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté n° 2017-86 du 27 janvier 2017,

Vu le décret n° Décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 19 avril 2017 pris en application du décret susvisé,

Vu l'instruction Jeunesse et Sports n° DJEPVA/SD1A/2017/100 du 24 avril 2017 relative à l'Information Jeunesse,

Vu la charte nationale de l'Information Jeunesse du 20 mars 2001,

Vu la charte européenne de l'Information Jeunesse adoptée par ERYICA le 19 novembre 2004,

Vu les principes pour l'Information Jeunesse en ligne adoptés par ERYICA le 5 décembre 2009,

La présente convention a pour objet de définir les engagements des signataires afin de développer l'information des jeunes.

Elle est conclue entre :

Le Point Information Jeunesse représenté par Monsieur Rémy NICOLEAU, Président de la Communauté de communes Estuaire et Sillon

Le Centre Régional Information Jeunesse des Pays de la Loire représenté par son Président, Monsieur Jean-Pierre FAURE,

L'Etat (Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des sports) représenté par le Délégué régional académique à la jeunesse à l'engagement et aux sports Monsieur PERIDY.

Préambule

Accompagnés par les services de l'État (DRAJES) et en lien avec eux, les structures Information Jeunesse dans leur ensemble interviennent dans une finalité d'éducation à l'information et de services aux jeunes dans leurs parcours de vie. Cette démarche suppose au sein du réseau solidarité et adaptabilité, encouragées par des instances spécifiques et des formations régulières à l'attention des membres du réseau de l'information jeunesse.

Titre I : Engagements de la structure support du Point Information Jeunesse (PIJ)

Article 1 : respect des critères de labellisation.

La structure support signataire de la présente convention s'engage à respecter les conditions suivantes, détaillée dans le référentiel de labellisation rédigé et diffusé en 2017 :

- garantir une information objective, indépendante de toute influence religieuse, politique, idéologique ou commerciale ;
- accueillir et informer tous les jeunes sans distinction conformément aux dispositions de la charte de l'Information Jeunesse et du cahier des charges annexés à la présente convention ;
- proposer une information personnalisée relative aux politiques éducatives et de jeunesse du territoire ;
- offrir gratuitement des conditions matérielles, des modalités d'information et de services adaptés aux besoins des jeunes ;
- dispenser une information de manière professionnelle par des personnels formés à cet effet dans le cadre des réseaux de l'Information Jeunesse
- assurer la continuité de la mission d'accueil du public, notamment en cas d'absence de l'Informateur Jeunesse (formation, relations extérieures, congés...).

Article 2 : vie locale, animation.

La structure s'engage à respecter le référentiel de labellisation de 2017 en situant l'information jeunesse par rapport aux besoins des jeunes dans leur territoire et en associant aux actions de la structure les jeunes et les partenaires du territoire

La structure s'engage à faire connaître l'activité du PIJ dans sa sphère d'influence, auprès de son public et des relais institutionnels.

L'Information Jeunesse est un concept dynamique : le PIJ réalise des actions d'animation (ateliers, séances collectives d'information, rencontres autour d'expositions, de vidéo, etc.) sur l'ensemble des secteurs documentaires. Dans cette logique dynamique, il s'efforce par ailleurs d'organiser des actions hors les murs en allant à la rencontre des publics et en construisant des projets avec les partenaires du territoire.

Afin d'affirmer son rôle et la reconnaissance de son utilité locale, le PIJ s'engage à examiner la perspective d'une labellisation au titre de la Stratégie Régionale Emploi Formation Orientation Professionnelle (SREFOP).

Article 3 : participation au réseau régional Information Jeunesse.

Les animateurs du PIJ participent aux réunions locales, départementales ou régionales du réseau.

Le PIJ participe aux actions locales, départementales, régionales ou nationales coordonnées par le CRIJ.

Le PIJ tient des statistiques de fréquentation mensuelle dont il rend compte dans son rapport annuel d'activité et fait remonter au CRIJ ses données via l'outil de recueil des statistiques IJ STAT, outil utilisé sur le plan national.

Le PIJ s'engage à :

- adhérer à l'association CRIJ
- faire suivre à tout nouvel animateur la formation initiale proposée par le CRIJ.
- mener toutes les actions destinées à se faire connaître auprès du public jeune.
- faire connaître le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) et le réseau régional Information Jeunesse.
- mettre en évidence le pictogramme Information Jeunesse et son appartenance au réseau dans tous ses supports de communication.
- à transmettre au CRIJ, notamment par la diffusion sur le site du CRIJ www.infos-jeunes.fr, toutes les informations locales (événements, actualités, dispositifs en faveur des jeunes...) afin d'en faire bénéficier l'ensemble du réseau et le public jeune.

La personne morale responsable du PIJ est membre de l'association CRIJ. Elle a vocation, à ce titre, vocation à participer à la vie associative du CRIJ en tant que membre de l'Assemblée Générale, et s'engage à le faire.

Article 4 : modifications.

La structure s'engage à signaler, au préalable et par courrier au service départemental JES de la DSDEN concerné et au CRIJ toute modification relative à l'implantation du PIJ et à son fonctionnement (changements des membres de l'équipe, des horaires, etc...).

Titre II : engagements du Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) des Pays de la Loire.

Article 5 : Documentation et information.

Le CRIJ s'engage à fournir au PIJ toute la documentation dont il dispose, dans les délais prévus. Lors de la création du PIJ :

- il met le PIJ en relation avec le CIDJ pour que celui-ci lui fournisse sa documentation d'intérêt national (abonnement du PIJ à IJ Box)
- il met à sa disposition sa documentation régionale en version physique (papier) et numérique. Le PIJ peut s'il le souhaite s'abonner uniquement à la version numérique. Le CRIJ autorise le PIJ à utiliser sa documentation à condition qu'il en cite la source.

Il met à la disposition du PIJ tous ses moyens d'information et les ressources pédagogiques d'informations (expositions, montages diapos, etc.).

Le CRIJ anime et alimente un site web du réseau Information Jeunesse : www.infos-jeunes.fr. Ce site d'information est dédié au public jeune et informe par des dossiers et articles web sur toutes les thématiques qui le concernent. Il alimente aussi et gère techniquement des modules numériques qui sont mis à disposition du PIJ gracieusement sur simple demande. L'intégration de ces modules au site web du PIJ permet de mutualiser et valoriser l'information du réseau régional par le web, au plus près des jeunes : le module web de gestion des offres d'emploi et de logement, le module web de valorisation des dispositifs en faveur des jeunes, le module d'agendas des événements régionaux, ainsi que les locaux d'information jeunesse.

Article 6 : Animation du réseau.

Le CRIJ s'engage à animer le réseau départemental Information Jeunesse en relation avec le **Service départemental JES de la DSDEN de la Loire Atlantique**, et à organiser régulièrement des réunions d'information et de concertation aux niveaux départemental et régional à l'intention du PIJ. Il apporte une aide technique et de conseil au PIJ pour lui permettre de remplir au mieux sa mission et de la développer. Il peut accompagner la mise en œuvre de journée locale IJ

Le CRIJ met également à disposition un blog du réseau, outil de communication interne pour partager et échanger des pratiques et des ressources professionnelles.

Article 7 : Formations.

Le CRIJ s'engage à assurer les formations nécessaires aux professionnels du PIJ :

- formation en matière documentaire,
- formation à l'accueil des jeunes et à l'information,
- formation à l'animation d'un PIJ,
- formation professionnelle

en liaison avec la Direction régionale académique de la jeunesse, de l'engagement et du sports (DRAJES).

Article 8 : Promotion du réseau.

Le CRIJ s'engage à mettre à la disposition du PIJ tous les moyens de promotion du réseau (affiches, dépliants...) dont il dispose. Il fera connaître l'existence du PIJ et en indiquera les jours et heures d'ouverture à toute personne intéressée.

Titre III: engagements du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse – DJEPVA (Direction Régionale de la Jeunesse, et Départementale des Sports et de la Cohésion Sociale, Direction Départementale de la Cohésion Sociale/et de la protection des populations).

Article 9 : instruction du dossier.

Le service de l'État territorialement compétent (N.B. simplifié en Service JES de la DSDEN dans les articles suivants) :

- pour la Loire-Atlantique : la DRAJES
- pour les autres départements : la Service JES de la DSDEN instruit le dossier de création du PIJ en vue de l'attribution du label Information Jeunesse, en relation avec l'expertise du CRIJ.

Article 10 : soutien et information.

Le Service JES de la DSDEN s'engage à fournir au PIJ toutes les informations relatives aux programmes ministériels et interministériels en faveur des jeunes. Elle s'engage à lui assurer l'aide technique et le conseil dont il pourrait avoir besoin.

Titre IV : application de la convention.

Article 11 : suivi, évaluation.

Le suivi de l'application de la présente convention sera assuré par le Service JES de la DSDEN et le CRIJ en coordination avec la DRAJES. Les parties prenantes procéderont en concertation, selon des modalités à convenir entre elles, à l'évaluation triennale de l'activité du PIJ.

Article 12 : durée de la convention.

La présente convention est signée pour une durée de trois ans à compter de la date de signature. A l'issue de l'évaluation triennale conjointe citée article 11 et en lien avec le nouveau projet de structure, la DRAJES notifiera la reconduction de la convention pour une durée de 3 ans par courrier après étude du dossier de renouvellement du label présenté par la structure.

Article 13 : dénonciation de la convention.

En cas de non-respect par la structure des différentes clauses, il appartiendra à la DRAJES, après concertation avec le CRIJ et avis de la CRJSVA, de dénoncer cette convention. Le label Information Jeunesse sera alors automatiquement retiré à la structure support après un préavis de trois mois.

La convention pourra être dénoncée dans les mêmes conditions par la structure support ou la collectivité territoriale signataire.

Article 14 : annexes.

- la charte de l'Information Jeunesse,
- le dossier de demande de labellisation,
- le projet de la structure,

Les signataires conviennent de considérer les annexes comme partie intégrante de la convention.

Le Point Information Jeunesse de SAVENAY représenté par Monsieur Rémy NICOLEAU, Président de la Communauté de communes Estuaire et Sillon	Le Centre Régional Information Jeunesse des Pays de la Loire, représenté par Monsieur FAURE, Président.	La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale représentée par
Date et signature :	Date et signature :	Date et signature :

La signature de la présente convention permet au Recteur (Direction Régionale et Académique Jeunesse, Engagement et Sports) d'accorder le label Information Jeunesse à la structure support.

A Nantes, le

Pour le Recteur et par délégation

Le délégué régional académique

Thierry PÉRIDY



Le Président
Remy NICOLEAU

**ANNEXE A LA DELIBERATION
RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC POLE EMPLOI**

Convention de Coopération

Entre

L'Agence Pôle Emploi de Trignac

7 Avenue Barbara - ZAC de Grand champ
44570 TRIGNAC

Associant l'Agence Pôle Emploi de Nantes Nord et l'Agence de St-Nazaire

Représentées par:

Michele CHEVALIER

Directrice d'agence Pole emploi de Trignac

Olivier DUBOUCHET

Directeur d'agence Pole emploi de Nantes Nord

Deborah LEGAL

Directrice d'agence Pole emploi de St-Nazaire

Et

La Communauté de Communes Estuaire & Sillon

Etablissement Public de
Coopération intercommunale
2, Boulevard de la Loire
44260 Savenay

Représentée par :

Monsieur Remy NICOLEAU

Président de la Communauté de Communes
Estuaire et Sillon



VU la loi n° 2008-126 du 13 février 2008 relative à la réforme de l'organisation du service public de l'emploi,

VU la réunion du conseil d'administration en date du 19 décembre 2008 portant création de Pôle Emploi,

VU le décret n° 2008-1010 du 29 septembre 2008 relatif à l'organisation du service public de l'emploi, et notamment l'article R. 5312-25,

VU les statuts de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon

Il est convenu ce qui suit :

Le principe de collaboration de la Communauté de communes Estuaire et Sillon avec Pôle emploi, à travers son espace emploi et les moyens associés mis à disposition (locaux, matériels, personnel), a largement fonctionné depuis de nombreuses années, et a évolué au fil du temps et des stratégies de Pôle emploi.

La Communauté de communes Estuaire et Sillon continue d'exercer la compétence emploi à travers son espace emploi situé à Savenay - 2, bd de la Loire.

Cette convention reconduit la précédente convention à l'identique comme prévu à l'article 12 et permet de mettre en complémentarité l'offre de service proposée par la Communauté de communes de Estuaire et Sillon et celles proposées par les trois Agences Pole emploi qui interviennent sur le territoire.

L'Agence Pole emploi de Trignac est pilote du partenariat rural. Elle propose son offre de service aux entreprises et demandeurs d'emploi du territoire (hors Cordemais, St Etienne de Montluc et le Temple de Bretagne)

- o Des conseillers dédiés recueillent les besoins des entreprises et assurent la délivrance de l'offre de service aux entreprises du territoire
- o Des conseillers dédiés à la demande d'emploi assurent la délivrance du service aux usagers demandeurs d'emploi.
- o Des conseillers Gestion des Droits, assurent le traitement et le suivi de l'indemnisation des demandeurs d'emploi.

L'Agence Pole emploi de Saint Nazaire s'impliquera plus particulièrement

- o Sur le déploiement de l'offre de service auprès des entreprises de l'industrie Aéronavale (NAF 19 a 33) du territoire.
- o Sur le reclassement des adhérents CSP du territoire de la communauté de communes.
- o Sur la mise en œuvre par la Plateforme de vocation de la Méthode de Recrutement par Simulation au service des demandeurs d'emploi et entreprises du territoire de la communauté de communes.

L'Agence Pole emploi de Nantes Nord quant à elle, assurera la délivrance de l'offre de service Pôle Emploi aux demandeurs d'emploi et aux entreprises des communes de Cordemais, Saint-Etienne de Montluc et du Temple de Bretagne.

↳ **Objet de la convention**

Cette convention a pour objet de fixer les modalités de collaboration entre Pole emploi et la Communauté de communes Estuaire et Sillon) et plus particulièrement son espace emploi.

Cette collaboration vise à :

- Permettre aux demandeurs d'emploi de la Communauté de communes Estuaire et Sillon habitant sur les communes de Bouée, Campbon, Cordemais, Quilly, Lavau sur Loire, La Chapelle Launay, Le Temple de Bretagne, Malville, Prinquiau, Saint-Etienne de Montluc, Savenay de bénéficier d'une offre de services de proximité coordonnée en vue de leur insertion professionnelle.
- Coordonner l'action des services des partenaires en faveur des entreprises du territoire.
- Concourir à une meilleure connaissance et transparence du marché du travail

Dans le cadre de la législation en vigueur une délégation pourra être définie pour la Communauté de communes Estuaire et Sillon, en vu de délivrer certaines prescriptions aux demandeurs d'emploi.

↳ **Objectif de la convention**

Cette convention a pour objectifs :

- D'identifier les besoins en recrutement des entreprises du territoire de la Communauté de communes Estuaire et Sillon pour que Pôle emploi puisse en proposer l'accès aux demandeurs d'emploi du territoire.
- De favoriser l'accès des demandeurs d'emploi de la Communauté de communes Estuaire et Sillon aux offres d'emploi par le développement des services à distance de Pôle Emploi via des accès internet publics disponibles sur le territoire.
- De développer une offre de service de proximité en complémentarité pour les Demandeurs d'Emploi et les employeurs de la Communauté de communes Estuaire et Sillon, avec la prise en compte de leurs demandes et de leurs besoins avec une focale particulière sur l'inclusion numérique pour les demandeurs d'emploi.
- De participer au développement local de l'emploi, de l'insertion, de l'orientation professionnelle et de la formation, par la mise en place d'un relai d'information, le partage de ces informations et une coordination régulière facilitant la mise en œuvre d'actions délocalisées chaque fois que possible et nécessaire.
- De mettre en synergie les initiatives de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon et celles de l'Agence Pole emploi de Trignac dans le domaine de l'emploi et de l'orientation.
- De mettre en synergie les moyens de Pôle Emploi et ceux des Services de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon pour favoriser l'implantation des entreprises sur le territoire.
- De concourir à une meilleure connaissance du marché du travail du territoire par le partage d'informations et de données.

↳ Les publics concernés

- Cette convention concerne toutes les entreprises et tous les demandeurs d'emploi inscrits a Pôle emploi pour les communes de Bouée, Campbon, Cordemais Quilly, Lavau sur Loire, La Chapelle Launay, Le Temple de Bretagne, Malville, Prinquiau, Saint-Etienne de Montluc, Savenay

↳ Les engagements de Pôle Emploi

Pôle Emploi s'engage à :

- Mettre à disposition de la Communauté de communes Estuaire et Sillon les données statistiques sur l'emploi et le marché du travail à travers son Observatoire régional : données à l'échelle de la commune et/ou de la Communauté de commune.

L'observatoire régional de l'emploi développé par Pôle Emploi Pays de la Loire (<http://www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr>) est un site internet dédié à la présentation et la compréhension du marché du travail ligérien, tant sur le plan régional, départemental que local.

L'observatoire est structuré autour de 3 principaux axes

➤ La production et l'analyse de données statistiques sur l'évolution de l'emploi et sur les caractéristiques du Marché du travail et leur analyse,

➤ La présentation des tendances sur les opportunités d'emploi par métier sur chaque territoire,

➤ Un portrait analytique des grands secteurs d'activité de la région

En complémentarité des données disponibles sur l'observatoire de l'emploi, Pole emploi pourra à échéance trimestrielle, sur demandes particulières du partenaire fournir des données statistiques sur le marché de l'emploi (données ciblées sur le territoire, sur des communes, sur des publics.)

Les données fournies sont la propriété de Pôle emploi Pays de la Loire. Toute diffusion de ces informations doit se faire sous la condition de faire figurer la mention "source : Pôle Emploi Pays de la Loire".

La rétrocession de ces informations à d'autres partenaires ne peut se faire qu'avec l'accord explicite du service Statistiques, Etudes & Evaluation de Pôle emploi Pays de la Loire.

- Fournir à chaque Maire un code d'accès informatique lui permettant de consulter sous pole emploi.org la liste des demandeurs d'emplois inscrits sur sa commune partir du site <https://www.portail-emploi.fr>
- Fournir des services accessibles par téléphone ou internet (annexe 2 services accessibles à distance)
- Proposer aux élus de visiter l'agence Pole emploi de son territoire
- Fournir des plaquettes de documentation sur les services de Pôle emploi et mesures à destination des demandeurs d'emploi, pour leur mise disposition dans les locaux du partenaire
- Désigner un correspondant (Carine CORBÉ - Agence Pole emploi de Trignac- Equipe Entreprises) qui sera l'interlocuteur du partenaire
- Former le personnel du partenaire par la mise en œuvre d'immersions au sein de l'agence de Trignac afin d'optimiser la compréhension, la connaissance et les échanges, aux fonctionnalités de pole-emploi.fr (entreprises et DE), à la pré-inscription, à nos prestations (particulièrement celles délocalisées sur le territoire) et aux Mises en relation sur nos offres d'emploi.
- Participer aux animations événementielles mises en place par le partenaire sur le thème de l'emploi ou a minima promouvoir les actions emploi et ou orientation mises en œuvre par la Communauté de Communes
- Mettre à disposition du partenaire les accès à l'appli OPUS (Annexe 1) :
OPUS est un outil informatisé mis à disposition des partenaires qui permet d'accéder gratuitement via internet à la consultation et la mise en relation, sous conditions, des offres d'emploi déposées à Pôle emploi

L'accès à « OPUS » permet au partenaire et à Pôle Emploi de poursuivre les objectifs suivants :

- Mieux mobiliser les offres d'emploi au profit des personnes à la recherche d'un emploi, en particulier par une possibilité d'accès aux offres non publiées sur www.pole-emploi.fr notamment certaines offres de contrats aidés
- Permettre au partenaire de proposer des offres ciblées les plus adaptées au public qu'il reçoit ou accompagne.
- Développer et mettre en œuvre une offre de service délocalisée afin de faciliter les démarches des demandeurs d'emploi du territoire de la Communauté de communes,

notamment par la mise à disposition d'informations, de prestations, voire d'actions ciblées au profit des Demandeurs d'Emploi et Entreprises du territoire de la Communauté de communes.

- Délocaliser certaines prestations sur le territoire du partenaire (selon possibilité des marchés de prestations en vigueur).
- Mettre en place une collaboration des équipes dédiées à l'entreprise des agences de Trignac, Saint Nazaire et Nantes Nord, avec les Services de la Communauté de Communes, pour apporter un service de qualité, en matière de recrutement, aux entreprises du territoire de la Communauté de communes.
- Informer le partenaire sur les évolutions de l'offre de service Pôle Emploi, sur les politiques publiques de l'emploi (notamment les mesures et contrats aidés), les instructions et arrêtés préfectoraux fixant les règles de leur mise en œuvre
- Informer le partenaire sur les évolutions majeures de l'assurance chômage
- Communiquer tous les événements emploi via les réseaux sociaux et /ou via des newsletters spécifiques
- Diffuser à La Communauté de communes Estuaire et Sillon les offres récentes à pourvoir et toute action mise en place.

↳ Les engagements de la Communauté de communes Estuaire et Sillon

Le partenaire s'engage à :

- Accueillir et informer les demandeurs d'emploi.
- Fournir un accès internet public permettant un accès à pole-emploi.fr
- Mettre à disposition les flyers et plaquettes fournis par Pôle Emploi et informant sur les mesures et l'offre de service
- Designier un interlocuteur qui sera le correspondant de Pôle Emploi : Dominique TESSIER – Conseillère Emploi Formation
- Lorsqu'il ne sera pas en capacité de fournir le service demande ou lorsque celui-ci ne relèvera pas de sa compétence, le partenaire s'engage à orienter de manière précise et opérationnelle le demandeur vers l'interlocuteur approprié
- Transmettre systématiquement aux Pôle Emploi de Trignac, Nantes Nord et/ou Saint-Nazaire toutes les offres d'emploi dont il aura eu connaissance dans son secteur, après en avoir informé les entreprises. (cf. manuel de procédure) pour enregistrement et diffusion sur l'ensemble du réseau. Pôle Emploi communique en retour de mail le numéro de l'offre à l'Espace Emploi dès sa saisie sur le système d'information Pôle Emploi.
- Aider au recueil des offres d'emploi et à leur satisfaction, pour les entreprises du territoire de la Communauté de communes.
- Promouvoir l'offre de service de Pôle Emploi, notamment les services à distance ; les prestations notamment celles délocalisées sur le territoire et les politiques publiques de l'emploi. A ce titre le partenaire pourra préinscrire sur les prestations de l'agence (cf. manuel de procédure)
- Développer une offre de service complémentaire sur le territoire de la Communauté de communes, notamment par la mise en œuvre d'actions ciblées du type : Forum des métiers, Rendez-vous de l'alternance, Rendez-vous de l'emploi saisonnier, Job Dating, Ateliers, # TOM.....

- Informer Pôle Emploi sur les politiques et projets de développement économique du territoire de la Communauté de communes (Développement de zone d'activités : industrielles, commerciales, tertiaires, projets d'implantations d'entreprises)
- Favoriser l'intervention de Pôle Emploi dans les réunions portées par les acteurs économiques (club d'entreprises, réunions économiques...) pour partager l'information sur les dispositifs et aides dont peuvent bénéficier les acteurs
- Mettre en place des actions ciblées sur les métiers en tension du territoire d'Estuaire et Sillon en collaboration avec Pôle Emploi et en lien avec les métiers en tension sur le territoire.
- Mettre en avant le partenariat avec Pôle Emploi dans le magazine Estuaire et Sillon en valorisant des actions communes ou des informations utiles ciblées pour les chercheurs d'emploi et entreprises de la Communauté de communes (diffusion de newsletters sur les actions et recrutements en cours par exemple)

↳ Les engagements réciproques des deux partenaires

Les partenaires s'engagent réciproquement à :

- Co-animer des réunions d'information et de présentation des offres de services respectives vers les conseillers des deux structures.
- Mettre en œuvre des actions (types : forum, Job Dating, recrutements MRS, réunion d'information collective...) en concertation voire en collaboration ayant pour objectif :
 - ✓ L'information sur l'emploi, l'orientation et la formation.
 - ✓ L'intermédiation sur le marché de l'emploi visant à favoriser l'accès à l'emploi des publics du territoire et notamment ceux rencontrant le plus de difficultés pour l'accès au marché du travail
 - ✓ La promotion des offres de services complémentaires auprès des demandeurs d'emploi, des entreprises et employeurs du territoire.
 - ✓ L'appui aux demandeurs d'emploi sur l'accès au digital pour leur permettre d'utiliser pleinement toute les opportunités offertes par l'évolution du numérique.
- Mettre en œuvre une cellule de recrutement pour les implantations d'entreprises sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes, pilotée par les partenaires et associant d'autres acteurs de l'insertion du territoire (notamment SIAE et Mission Locale Rurale du Sillon) avec l'objectif de :
 - ✓ Favoriser l'implantation ou faciliter les recrutements des entreprises sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.
 - ✓ Favoriser le positionnement des demandeurs d'emploi du territoire de la Communauté de communes sur ces offres **d'emploi en ciblant particulièrement les demandeurs d'emplois les plus en difficultés** pour l'accès au marché du travail et plus précisément en déployant l'offre de service (MRS) de la plateforme de vocation.
- Partager les informations sur le développement économique du territoire, échanger des données et proposer une offre de service conjointe d'appui ou d'aide au recrutement, pouvant permettre de favoriser l'implantation d'entreprises, employeurs sur le territoire avec engagement réciproque sur la confidentialité des informations échangées.

↳ Les moyens mis en œuvre

Un **manuel de procédure** est annexé à la présente convention pour fixer les processus et procédures qui règlent entre les partenaires le périmètre et les modalités d'accès aux offres de services et actions des partenaires. Ce manuel est mis à disposition des conseillers du partenaire et des équipes Pôle Emploi et décrit les modes opératoires de la présente convention. Le manuel de procédure est mis à jour en tant que de besoin suite aux réunions techniques prévues à la convention.

❖ Les moyens matériels

La communauté de communes Estuaire et Sillon s'engage à :

- Mettre à disposition un espace public numérique dans son espace emploi - 2 Bd de la Loire - 44260 SAVENAY, permettant l'accès des demandeurs d'emploi au site pole-emploi.fr et l'aide à son utilisation. Cet espace comporte 3 postes Informatiques connectés à Internet et bénéficie des services d'un(e) animateur/trice.
- Mettre à disposition du public un fonds documentaire dans les locaux de l'espace emploi.
- Le Partenaire met à disposition du public dans son espace emploi les supports suivants
 - La presse journalière
 - La presse hebdomadaire
 - Les fiches CIDJ
 - Les guides et plaquettes d'information destinées aux demandeurs d'emploi
 - Les brochures concernant les mesures pour l'emploi
- Mettre à disposition de Pôle emploi sur réservation préalable à titre gratuit un bureau fermé et équipé d'une connexion internet haut-débit permettant l'utilisation d'un poste informatique, d'une ligne et un poste téléphonique (Description détaillée des moyens, à l'article 5 du manuel de procédures annexé à la présente convention).

Pôle emploi s'engage à :

- Mettre à disposition la documentation sur l'offre de service, les prestations et mesures pour l'emploi.
- Mettre à disposition un accès OPUS.
L'accès au service s'effectue au moyen d'une solution technique de type extranet qui n'affecte pas l'architecture des systèmes d'information de Pôle emploi et qui s'intègre facilement dans l'environnement informatique du partenaire.
Le partenaire nomme un responsable de gestion de compte (RGC) qui exerce la fonction d'administrateur d'OPUS. Il est chargé, par délégation de Pôle emploi, de gérer les comptes des personnes autorisées à accéder à «OPUS».
Les conditions d'accès, les services ouverts aux partenaires, ainsi que les modalités techniques et déontologiques sont précisées dans une annexe « OPUS » dont la durée ne peut excéder celle de la présente convention (cf. annexe 1).

❖ Les moyens humains

Pour la Communauté de communes, les agents du service emploi insertion :

Monsieur Olivier TREBON, Responsable de service
Madame Dominique TESSIER, Conseillère Emploi Formation
Un(e) Conseiller (ère) Emploi Formation, en cours de recrutement

Pour Pôle Emploi :

Madame Carine CORBE - Conseillère Dédiée à l'Entreprise sur l'Agence de Trignac. Elle est la personne ressource qui informe, et relaie vers le bon interlocuteur.

Monsieur Michel GADOR Responsable Equipe Entreprises Trignac. Il est l'interlocuteur pour ledéveloppement économique et la mise en œuvre d'actions communes sur le territoire.

Madame Séverine BOQUIEN Conseillère sur l'agence de Nantes Nord pour les échanges concernant le territoire de St Etienne de Montluc, Cordemais et Le Temple de Bretagne.

🔗 Déontologie

Dans l'exercice de ses activités, le partenaire prend toutes les dispositions utiles pour garantir les droits des demandeurs d'emploi et des entreprises auxquels il s'adresse ou qui ont recours à ses services, notamment dans les domaines de l'égalité de traitement, de l'interdiction des discriminations, de la confidentialité des données recueillies tant desdemandeurs d'emploi que des employeurs et de la protection de la vie privée.

A ce titre, le partenaire s'engage à ne pas créer de fichiers de demandeurs d'emploi ou d'entreprises, la Communauté de communes s'engage à ne communiquer aucune information nominative concernant les demandeurs d'emploi et les entreprises à des tiers non autorisés au sens de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les informations détenues par Pôle emploi auxquelles le partenaire aura accès ne pourront être utilisées que dans la limite de la coopération prévue par la présente convention.

Pôle emploi et le partenaire s'engagent réciproquement à informer les demandeurs d'emploi et les entreprises de la mise en œuvre de la complémentarité des services du partenaire et de Pôle emploi.

Pôle emploi et le partenaire s'engagent réciproquement à respecter la **confidentialité demandée par l'un des partenaires** (exemple : Pôle emploi communique aux partenaires des lignes directes pour prendre contact avec /es agences, le partenaire s'engage à ne communiquer aux demandeurs d'emploi qu'un seul numéro de téléphone le 3949, ...)

🔗 Communication

Pôle emploi et le partenaire s'engagent à s'informer mutuellement avant de communiquer à l'externe au sujet des actions prévues et mises en œuvre au titre de la présente convention.

Pôle emploi et le partenaire s'engagent aussi à informer à l'interne de leur propre structure du contenu de la présente convention.

Les modalités de communication envisagées :

À l'externe :

Les logos des deux partenaires seront utilisés pour toute communication sur les actions prévues et mises en œuvre au titre de la présente convention.

Les communications liées à la signature ou aux résultats du partenariat devront être concertées.

Les communications sur les actions prévues à la présente convention, sur les sites internet des partenaires et/ou sur internet mentionneront clairement le partenariat entre les deuxstructures.

À l'interne:

Les personnels des structures cosignataires s'engagent à respecter la confidentialité sur les informations échangées dans le cadre de cette convention, lorsque cette confidentialité est demandée par l'un des partenaires.

Pôle emploi et la Communauté de communes Estuaire et Sillon s'engagent aussi à informer à l'interne de leur propre structure du contenu de la présente convention et du manuel de procédures qui y est annexé.

Les deux partenaires s'engagent à informer leurs équipes en interne sur les actions prévues et mises en œuvre au titre de la présente convention

↳ Suivi et évaluation de la convention

Les résultats seront évalués par un comité de pilotage composé de Madame Michèle CHEVALIER, directrice de l'Agence Pôle Emploi de Trignac ou de son représentant et de Monsieur Olivier TREBON, Responsable du service Emploi Insertion de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon ou de son représentant.

Cette réunion aura pour objectif l'analyse des résultats et déterminera les actions nécessaires à mettre en œuvre pour l'atteinte des objectifs.

La mise en œuvre opérationnelle sera confiée à :

- Carine CORBE pour l'Agence Pôle Emploi de Trignac
- Dominique TESSIER pour la Communauté de communes Estuaire et Sillon.

Elle pourra donner lieu à des réunions techniques de mise en œuvre.

Suivi quantitatif :

Les indicateurs suivants sont retenus pour l'évaluation de l'activité:

- Les bilans des actions territoriales mises en œuvre en complémentarité par les partenaires
- Le nombre d'actions délocalisées sur le territoire par Pole emploi
- Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée sur le territoire

Suivi qualitatif :

- Mobilisation des moyens mis en œuvre par chacune des parties.
- Bilan des échanges d'informations sur le développement économique du territoire et notamment l'activation d'éventuelle cellules de recrutement.
- Respect des procédures définies par le manuel de procédures partagé.
- Bilan des relations et échanges produits par les correspondants en charge de la mise en œuvre opérationnelle

↳ Durée de la convention

La convention est signée pour une durée de 23 mois. Elle prend effet le 01/04/2022 et se terminera le 31/12/2024. Elle pourra être reconduite par convention à son issue.

Elle pourra être résiliée par l'une ou l'autre des parties à tout moment moyennant un préavis de 2 mois. Elle pourra être modifiée par voie d'avenant sous réserve d'acceptation par les 2 parties contractantes.

Fait à Savenay

le 17 février 2022

Les signataires de la convention :

Pour Pole emploi

**Pour la Communauté de communes Estuaire et
Sillon**

**La Directrice d'agence Pôle emploi
de Trignac**

Le Président

Michele CHEVALIER

Remy NICOLEAU

